ENGLISH PAGES: 7,11

HAIT Lè manke gid, pèp la gaye!

OBSERVATEUR

Fondé à New York,
cet hebdomadaire est édité
par la société
Haïti-Observateur Group, Inc.
www.haiti-observateur.ca
Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY 11435-6235
Tél. (718) 812-2820
haiti_observateur@yahoo.com
New York: \$1,00
Partout ailleurs: 1,50 \$
Haïti: 20 gourdes
Tél. (718) 812-2820

VOL. LII, No. 44 New York: Tel: (718) 812-2820; • Montréal (514) 321-6434; • Port-au-Prince: (011 509) 223-0785 • Paris (33-1)43-63-28-10

9 - 16 novembre 2022

DES MILLIONS OFFERTS PAR LES USA POUR CAPTURER LES CHEFS DE GANG

Lanmò San Jou, Vitelhomme et Gaspiyay + autres recherchés Des ministres non identifiés aussi sur la liste noire...

Par Léo Joseph

La Justice américaine, par le biais du Département d'État, a annoncé la mise en mouvement de l'action publique contre des chefs de gangs armés, sa première action consistant en une récompense de USD 3 millions à ceux qui auront aidé à capturer trois malfrats. Ils sont recherchés pour des crimes perpétrés sur la personne de «citoyens américains». C'est ce qui est rapporté dans un communiqué, diffusé en français et en créole, par l'ambassade des États-Unis, à Port-au-Prince, un document daté de Washington, la capitale américaine.

La document émis par la

représentation diplomatique américaine, à Tabarre, au nord de la capitale, a informé que les autorités judiciaires de ce pays

Suite en page 15

LA CRISE D'ESSENCE BIENTÔT UN MAUVAIS SOUVENIR?

Le ministre du Commerce annonce la reprise des opérations La clientèle n'est toujours pas rassurée...

Par Léo Joseph

Le ministre du Commerce et de l'Industrie (MIC) a annoncé la reprise de la vente du carburant dans les pompes, espérant rassurer les consommateurs, par rapport à la libération du centre de stockage, donc la fin du blocage, par le gang de Jimmy Chérizier, alias Barbecue. Celui-ci avait pris la livraison de ce produit stratégique en otage, depuis près de deux mois. Des informations contradictoires relatives au retrait



Le ministre du Commerce et de l'Indstrie Ricardin Saint-Pierre.

des hommes du gang G-0 en famille et alliés de l'entrée du Terminal Varreux, ou bien de leur déguerpissement par la force par la Police nationale, continuent d'entretenir le doute chez plus d'un.

En effet, le titulaire du Commerce et de l'industrie (MIC), Ricardin Saint-Jean, a annoncé l'alimentation des pompes en carburant, du 9 au 11 novembre, précisant que les pompes à essence, de leur côté, entameront la vente, le

Suite en page 2

APRÈS PLUS DE 34 ANS À L'ÉMISSION CRÉOLE DE LA VOA **Lyonel D. Desmarattes**

raccroche définitivement le micro

RUBRIQUE SPÉCIALE



Lyonel Desmarattes et le 2e directeur du Service creole de ia Voix de l'Amerique, le Dr en economie Oscar Minoso Bachiller.

Par Léo Joseph
Un journaliste haïtien, qui a

mené une longue carrière à la Voix de l'Amérique (VOA), la radio officielle du gouvernement fédéral américain, à l'émission créole d'où venait l'écho de sa voix, s'est tu. À moins de cas spéciaux, ses auditeurs n'entendront plus sa voix. Car il vient de raccrocher définitivement le micro s'offrant une retraite bien méritée.

Suite en page 5

ANCTIONS CONTRE YOURI LATORTUE ET JOSEPH LAMBERT

Leçon de démocratie aux autorités américaines et canadiennes Deux grandes démocraties au banc des accusés...



Ariel Henry, rien n'est sûr, en ce bas monde.



L'ex-sénateur Youri Latortue et chef du parti Ayiti Ann Aksyon. dit engager des poursuites contre les USA et le Canada.

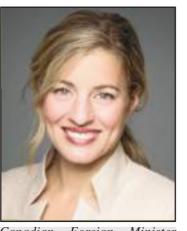
Par Léo Joseph

Il semble que, du côté américain, la machine des sanctions tourne à plein rendement. Après la mise en place de décisions punitives à l'égard du président du Sénat haïtien Joseph Lambert et de l'ex-sénateur Youri Latortue, l'artillerie lourde de la Justice américaine se dirige sur des chefs de gang, encore des mesures sélectives. Alors que tous les organes de presse et commenta-

Suite en page 2

HAPPENINGS!

International sanctions against top Haitians open Pandora's Box



Canadian Foreign Minister Melanie Joly assumed the responsibility of the sanctions for her country.

By Raymond A. Joseph

Jointly the United States and Canada issued a communique last Friday, sanctioning two major Haitian personalities, canceling their visas and those of their relatives, who can't set foot on U.S. and Canadian soils.

Targeted are Senator Joseph Lambert, president of the reduced 10-member Senate from 30, and Youri Latortue, also a former president of the Senate and currently president of the prominent

Continued on page 7

SLeçon de démocratie aux autorités américaines et canadiennes Deux grandes démocraties au banc des accusés...

Suite de la page 1

teurs haïtiens se concentrent sur ces événements, ils négligent d'ouvrir les veux sur l'essentiel, par rapport à la bonne gouvernance d'inspiration démocratique. Car, le chef du parti politique Ayiti Ann Aksyon (AAA) donne une leçon en démocratie aux Américains, que ces derniers devraient avoir honte de négliger d'appli-

En effet, quoique les accusateurs de M. Latortue puissent lui reprocher, il n'a pas tardé à afficher son respect des normes démocratiques. La lecture du communiqué qu'il a rendu public, suite aux condamnations de Justices, américaine et canadienne, devrait donner à réfléchir à tous ceux que de telles questions intéressent.

Voici le document en question.

« Le Parti AAA a pris connaissance de la publication du Canada concernant son Coordonnateur National, l'ancien Sénateur Youri Latortue, indiquant qu'il lui ôtait le privilège d'un visa, ce qui est certes de sa prérogative. Selon notre Coordonnateur National, cette décision lui aurait été signid'un renouvellement de visa, un agent d'immigration canadienne lui avait indiqué que de par une nouvelle loi, son statut d'ancien militaire -peu importe son rang, son ancienneté ou son histoire-lui en ôtait désormais le loisir.

« Cela avait navré l'ancien



Vitelhomme Innocent ne sait plus qui faire confiance.

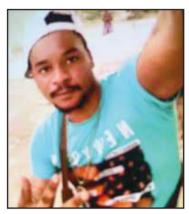
Sénateur Latortue, grand « canadophile », car il avait non seulement fait sa maitrise à l'Université de Montréal, mais en était resté positivement marqué. Le Canada s'était d'ailleurs, jusqu'ainsi, assuré de faire des exceptions ponctuelles pour lui, comme lorsque ce dernier avait été recu par l'As-

fiée en 2007 lorsqu'à l'occasion semblée Nationale du Québec en amis. Décembre 2017, comme Président du Sénat.

« Au-delà de l'annulation du privilège de visiter ce beau pays où l'ancien Sénateur avait gardé des attaches intellectuelles et culturelles fortes, voici que le Canada vient d'ajouter des sanctions d'une teneur si destructrice à la personnalité de l'ancien Sénateur, qu'elles ne sauraient ne pas éclabousser le Parti, tout autant que son Coordonnateur. Le coup est dur, tant du point de vue de la renommée locale du Codonateur National du Parti, que de par les doutes projetés sur son entoura-

« A date, il faut savoir que le Coordonateur National du Parti n'est toujours pas informé des faits précis à lui reprochés, et demeure ainsi privé de l'opportunité d'y répondre, tandis que la nouvelle circule en boucle sur les médias nationaux et internationaux. C'est d'autant plus déconcertant pour l'ancien Sénateur Youri Latortue, qu'il se trouvait avec une délégation Canadienne de haut niveau, pas plus tard que la semaine dernière pour des échanges constructifs entre pays

« Est-ce pourquoi le Parti condamne les sanctions publiées de la sorte, et exhorte son Coordonnateur National à engager un Cabinet d'Avocats Conseils pour faire la lumière sur les dossiers qui lui seraient reprochés. Il ne



Wilson Joseph, alias Lanmo Sanjou, désormais a peur même de son ombre.

s'agit pas de voyage, mais de l'opportunité d'une rectification. *Il faut pouvoir : 1) comprendre ce* dont il est accusé, 2) clarifier ce qui mérite de l'être, 3) justifier des préjudices soufferts, et 4) rétablir la vérité.

« Les efforts des Coordinations d'AAA depuis ces dernières

années, sous l'administration du Coordonnateur National, ont accru la popularité du Parti, le plaçant parmi les deux partis les mieux côtés du moment, selon plusieurs sondages. Aussi, nous comptons sur la justice canadienne et les principes qu'elle prône, afin de statuer selon les faits et préserver notre œuvre collective.

« Nous nous engageons à tenir le public au courant des développements qui vont suivre et remercions tous ceux qui nous ont exprimés leur soutien.

« Fait à Port au Prince, le 5 novembre 2022 ».

Un document qui met à mal la sincérité de l'administration **Biden-Kamala**

Les autorités canadiennes doivent être mises au parfum, par leurs alliés américains, concernant les secrets « inavouables et inavoués» relatifs au cas haïtien, notamment ce qu'ils savent de l'assassinat du président de facto Jovenel Moïse, pour s'embarquer si spontanément dans le train des sanctions américaines.

> Tout en prenant des disposi-Suite en page 13

VOTEZ LORS DES ÉLECTIONS DE NOVEMBRE 2022 AIDEZ À ORIENTER L'AVENIR DE LA VILLE DE NEW YORK

Grâce aux contributions de communautés de toute la ville, la Commission pour la justice raciale a proposé trois questions pour le scrutin.

RETOURNEZ VOTRE BULLETIN POUR VOTER OUI OU NON

- Ajout d'une déclaration
 Établissement d'un bureau, de valeurs pour orienter le gouvernement
 - d'un plan et d'une commission pour l'équité raciale
- Mesure du coût réel de la vie

Vote anticipé : 29 OCTOBRE | Jour des élections : 8 NOVEMBRE



Pour en savoir plus sur les questions, consultez NYC.gov/racialjustice



Leçon de démocratie aux autorités américaines et canadiennes Deux grandes démocraties au banc des accusés...

Suite de la page 1

teurs haïtiens se concentrent sur ces événements, ils négligent d'ouvrir les yeux sur l'essentiel, par rapport à la bonne gouvernance d'inspiration démocratique. Car, le chef du parti politique Ayiti Ann Aksyon (AAA) donne Sénateur Latortue, grand « canadophile », car il avait non seulement fait sa maitrise à l'Université de Montréal, mais en était resté positivement marqué. Le Canada s'était d'ailleurs, jusqu'ainsi, assuré de faire des exceptions ponctuelles pour lui, comme lorsque ce dernier avait été reçu par l'Assemblée Nationale du



Aux abords du Termiinal Varreux, Barbecue et ses hommes montaient la garde en permanence.

une leçon en démocratie aux Américains, que ces derniers devraient avoir honte de négliger d'appliquer.

En effet, quoique les accusateurs de M. Latortue puissent lui reprocher, il n'a pas tardé à afficher son respect des normes démocratiques. La lecture du communiqué qu'il a rendu public, suite aux condamnations de Justices, américaine et canadienne, devrait donner à réfléchir à tous ceux que de telles questions intéressent. Voici le document en question.

« Le Parti AAA a pris connaissance de la publication du Canada concernant son Coordonnateur National, l'ancien Sénateur Youri Latortue, indiquant qu'il lui ôtait le privilège d'un visa, ce qui est certes de sa prérogative. Selon notre Coordonnateur National, cette décision lui aurait été signifiée en 2007 lorsqu'à l'occasion d'un renouvellement de visa, un agent d'immigration canadienne lui avait indiqué que de par une nouvelle loi, son statut d'ancien militaire -peu importe son rang, son ancienneté ou son histoire-lui en ôtait désormais le loisir.

« Cela avait navré l'ancien

Québec en Décembre 2017, comme Président du Sénat.

« Au-delà de l'annulation du privilège de visiter ce beau pays où l'ancien Sénateur avait gardé des attaches intellectuelles et culturelles fortes, voici que le Canada vient d'ajouter des sanctions d'une teneur si destructrice à la personnalité de l'ancien Sénateur, qu'elles ne sauraient ne pas éclabousser le Parti, tout autant que son Coordonnateur. Le coup est dur, tant du point de vue de la renommée locale du Codonateur National du Parti, que de par les doutes projetés sur son entourage.

« A date, il faut savoir que le Coordonateur National du Parti n'est toujours pas informé des faits précis à lui reprochés, et demeure ainsi privé de l'opportunité d'y répondre, tandis que la nouvelle circule en boucle sur les médias nationaux et internationaux. C'est d'autant plus déconcertant pour l'ancien Sénateur Youri Latortue, qu'il se trouvait avec une délégation Canadienne de haut niveau, pas plus tard que la semaine dernière pour des échanges constructifs entre pays amis.

« Est-ce pourquoi le Parti condamne les sanctions publiées de la sorte, et exhorte son Coordonnateur National à engager un Cabinet d'Avocats Conseils pour faire la lumière sur les dossiers qui lui seraient reprochés. Il ne s'agit pas de voyage, mais de l'opportunité d'une rectification. Il faut pouvoir : 1) comprendre ce dont il est accusé, 2) clarifier ce qui mérite de l'être, 3) justifier des préjudices soufferts, et 4) rétablir la vérité.

« Les efforts des Coordinations d'AAA depuis ces dernières années, sous l'administration du Coordonnateur National, ont accru la popularité du Parti, le plaçant parmi les deux partis les mieux côtés du moment, selon plusieurs sondages. Aussi, nous comptons sur la justice canadienne et les principes qu'elle prône, afin de statuer selon les faits et préserver notre œuvre collective.

« Nous nous engageons à tenir le public au courant des développements qui vont suivre et remercions tous ceux qui nous ont exprimés leur soutien.

« Fait à Port au Prince, le 5 novembre 2022 ».

Un document qui met à mal la sincérité de l'administration Biden-Kamala

Les autorités canadiennes doivent être mises au parfum, par leurs alliés américains, concernant les secrets « *inavouables et inavoués*» relatifs au cas haïtien, notamment ce qu'ils savent de l'assassinat du président de facto Jovenel Moïse, pour s'embarquer si spontanément dans le train des sanctions américaines.

Tout en prenant des dispositions de recourir à la justice pour réfuter les accusations portées contre lui, ce qui est une pratique courante dans ces pays à l'origine des inculpations dont il est l'objet, M. Latortue a entraîné les États-Unis sur le terrain de la démocratie, ainsi que le Canada, par voie de conséquence. Sous le coup de l'accusation par ces deux pays, il ne s'est pas comporté comme Jovenel Moïse, qui était resté, imperturbablement, candidat à la présidence, avec une inculpation pour blanchiment d'argent sur sa tête; jusqu'à ce qu'il ait prêté serment, pour faire rejeter cette accusation par un système judiciaire vassalisé par l'Exécutif.

Dans cette phase des démêlés de MM. Latortue et Joseph Lambert avec la Justice de ces deux grands États du Nord, ces derniers se retrouvent au banc des accusés, par rapport à leur comportement, aux yeux de la « démocratie authentique ».

En effet, sous le coup d'une accusation de participation au complot ayant résulté à l'assassinat de Moïse, le Premier ministre sent d'encourager les Haïtiens à trouver des solutions haïtiennes aux crises affectant leur pays.

Dans nombre de milieux politiques, en Haïti, d'aucuns pensent que l'attitude des Américains, dans le dossier haïtien, surtout au cours des deux derniers mois, se justifient par l'implication, sans doute par procuration, des décideurs américains dans le crime du 7 février 2021. Cela ne fait pas honneur au gouvernement américain, dont le pays semble perdre une bonne dose de respect et



Des policiers mobilisés pour la reprise du contrôle du Terminal Varreux.

de facto, supporté par l'Organisation des Nations Unies (ONU) et l'Organisation des États américains (OEA), ainsi que d'autres capitales occidentales, y compris le Canada, reste désespérément accroché au pouvoir. Alors que trois autres individus également ciblés par la Police d'investigation haïtienne d'avoir été parties prenantes dans ce même crime, ont été arrêtés par la Justice américaine et jetés en prison, en attendant leur procès dont la date n'a pas été publiquement fixée. Rappelons que Mario Antonio Palacios Palacios, militaire colombien à la retraite, a été expulsé de Kingston, Jamaïque, à destination de Miami; en voyage en République dominicaine, l'homme d'affaires Rodolphe Jaar, qui a fait la prison pour trafic de drogue, au États-Unis; et Joël Joseph John, ex-sénateur, a été également extradé de la capitale jamaïcaine aux États-Unis.

S'érigeant en pilote derrière la scène de la politique haïtienne, tout en déclarant le contraire, sur la scène internationale, le Département d'État américain s'applique, présentement, à orienter les choix des acteurs composant les différents accords, dans le sens des intérêts américains, alors que, dans leurs interventions publiques, les officiels étasuniens s'acharnent à répéter qu'ils ne ces-

d'admiration que les Haïtiens, en général, vouent à ce pays. Selon toute vraisemblance, le Canada s'est laissé entraîner sur ce même terrain, par Washington, dont les décisions éloignent cet État des idéaux chéris par les présidents Dwight D. Eisenhower, John F. Kennedy, Lyndon Johnson, Jimmy Carter, pour ne citer que ceux-là.

Aucune excuse pour appuyer Ariel Henry

Face à ce défi lancé par Youri Latortue, en vertu de sa décision de cesser de participer aux activités commerciales et administratives des entreprises qu'il possède et auxquelles il est lié, l'administration américaine pourrait faire valoir qu'il s'agit de « *lois existantes* » qui ont été appliquées contre le président du Sénat et l'ex-parlementaire.

Là encore, les Haïtiens se révèlent meilleurs pratiquants de la démocratie. Le cas d'Édouard Baussan peut être offert en exemple.

Ce dernier est accusé, dans la presse haïtienne, d'avoir trempé dans l'assassinat du chef de parti et homme d'affaires Éric Jean-Baptiste, ainsi que dans la « *menace de mort* » faite à un journaliste haïtien. À cet effet, l'admi-

Suite en page 9

HAITI-OBSERVATEUR EN LIGNE

En attendant la construction du nouveau site, l'édition hebdomadaire peut être téléchargée : haiti-observateur.ca

Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l'édition courante ou celle désirée.

'A REPUBLIC,' If the ill-literate* Haitian elites and political clans could keep it!

By Jacques-Raphael Georges *

"If a nation expects to be ignorant and free... it expects what never was and never will be," Thomas Jefferson dixit.

If you doubt that savagery is still at work in the twenty-first century, you haven't traveled to Haiti yet! You haven't attempted to hold a rational conversation with *pre-logic* minds in **Port-au-Prince!** Is it the Americans' fault?

Jacques-Raphaël Georges.

(New Hampshire) — It is worldly admitted. At the roots of America's actual standing lies the intellectual endowment of its Founding Fathers. Indeed, they were aware that with a republic comes a world of great responsibilities. Self-governance is not the galaxy of "pupils" but that of the "fittest". That explains why some flicker brightly for a time to dim quickly and to finally die out "the space of a wink".

To succeed where so many others had failed, America's Framers understood that, to pass the test of time, a republic needs a citizenry who, for the most part, knows and understands how its government functions.

Americans accept the fact that they all cannot always agree on all policies. They expect that. They even treasure it. In their DNA it seems to have been inoculated, as a gene, the propensity for indiscriminately expressing, debating, and testing all ideas or opinions. All these ingredients contribute to making the United States of America what it comes to be known as, a strong republic.

A republic belongs to the

CRYSTAL D'ARQUES UPRIGHT AND WATER GLASSES (COMPLETE EXCELLENT

SET OF 10) UNIOUE NAVY BLUE PRO-FORM-STOCKABLE COM-STONEWARE PLETE DINNING SET FOR 10– FROM OVEN TO TABLE + COMPLE-**MENTORY** ACCES-SORIES IN NAVY BLUE AND WHITE

CAKE MOLDS IN VARI-OUS SHAPES AND SIZES **YEARS** OLD

GRAND PIANO (56"X24") IN CONDI-TION

XP 550 (62"X34") TREADMILL IN EXCELLENT CONDI-TION

MISCELLANEOUS ITEMS FOR HOME PLEASE CALL:

359-1718 FOR MORE DETAILED INFORMA-TION AND LEAVE A MESSAGE.





universality of its citizens —and it is up to all of them to keep it. If one is a "Noble", all are "Nobles". No single one can boast being "the only noble". I think that is what Benjamin Franklin meant when, emerging from the walls of the Constitutional Convention, he is said to have responded calmly "A republic, if you can keep it », to a passerby who had asked him, "What kind of government the delegates intended to propose?"

Students of History...

Modern America's Founders studied history and sought to learn from problems, failures and to build on successes of past governments. The Constitution they envisioned and designed has secured the American people's freedoms and allowed them to govern themselves for more than two centuries. That earnestly wins them countless imitators among well advised nations across the globe. Hence, it was not stupid "accords" that brought them out of the political quagmire that the January 6, 2021, events had aimed to accomplish: cancelling out, shutting down the voice of the people! The Constitution reigns supreme!

I cannot fathom how a government of and by the people can be sustained if its very people are ill equipped to understand its basic structures, to the degree of ignoring that whatever powers their government possesses derives from them.

What happens to democratic accountability, civic responsibility, and so much more when we lose sight of those **concepts** and the reasons for them?

Although the Constitution of the United States is Americans' basic law, it would have been a lesser document had it not been preceded by the declaration. Therein, the framers began by saying with strength and conviction bordering on an oath; "We hold these truths to be self-evident, that all men are created equal, that they are endowed by their Creator with certain unalienable Rights, [and] that among these are Life, Liberty and the pursuit of Happiness."

Enlighten folks must admit that the above expressed thought cannot have been from *ill-literate* minds. It was a radical innovation at the time, and it may be one of their most important contributions to human liberty. The French Revolution failed because it tried to create the impossible: a regime both of *liberty* and of *pa*triotic state power. The Russian Revolution became derailed when it chose the other, state power. The American Revolution succeeded because it chose one,

The history of the Haitian pre-

sidency is a proof that personal power and freedom are incompatible. In fact, personal power is a historical constant in the Caribbean Island political life. Someone must run the zoo. How can the Haitian people expect to enjoy a good government if they don't have good men and women willing to run it? Whoever accesses the presidency of Haiti, overnight grants himself the right to become legicide.

If you doubt savagery is still at work in the twenty-first century, you haven't traveled to Haiti yet! You haven't attempted to hold a rational conversation with pre*logic* minds in Port-au-Prince! Is it the Americans' fault?

Shortly after returning from post-constitutional Haiti, one of my friends spent weeks unwilling or unable to utter any word about her recent experience in Haiti. The reign of terror over the impoverished Caribbean Island had left her in an anesthetized-like state. But what struck her the most was the fact that during all her conversations with Haitians not one of them has ever mentioned the word Constitution!

For your edification, get a copy of Haiti's 1987 Constitution. Right away, under the title Transitional provisions of the constitution, you will understand that the Provisional Electoral Council or CEP was set up, after the sudden departure of President Jean-Claude Duvalier, to allow the National Council of Government or CNG, led by general Henri Namphy, to pave the way for transitioning from personal power to democracy. The constituents wrote that the CNG and the CEP mutually support each other. Thus, once the former is dissolved, the latter became null and void.

The authors of the fundamental charter of the nation emphasized the pivotal role of the CEP in maintaining a healthy transition to democracy. They stated -clearly- that only the CNG has the legal authority to use the CEP to organize elections during the transition. By what perversion of the Constitution did the Aristides, the Prevals, the Martellys and the Moises become President of the Republic of Haiti? What happened to the Permanent Electoral Council -its acronym is still CEP! -inscribed in the "Definitive Provisions of the Constitutions?" Rationalize that! Doing so will lead you to admit with me that the late Professor, Leslie François Manigat, was the last constitutional president of post-Duvalier-era Haiti.

Is it the Americans' fault, if "the most repugnant elite in the world" does not have the mental cognition to read and comprehend a constitution? If you doubt that savagery is still at work in the

twenty-first century, you haven't traveled to Haiti yet! You haven't attempted to hold a rational conversation with the pre-logic minds in Port-au-Prince! Is it the Americans' fault?

Constitutional order. ...

Every civilized society implies a Constitutional order. Without a constitutional order, it is terror that reigns. In Haiti -at a mere four-hour flight from the Statue of Liberty of New York -, terrorists, affectionately called bandits by a barely literate press, were proving themselves to be the ablest architects of ruin that ever existed in our hemisphere. They have done their job: pulling down to the ground their republic. The reason? They lack a superstructure of language. Like African Grey parrots, they solely hear the words, repeat them but have not any notion of them: nation, family, government, institution, etc. They all sound hollow and have no meaning to them.

They had destroyed all balances and counterpoises which function as a guiding light to state and provide it with a clear and steady direction. They have melted down the whole into one incongruous rigmarole they stupidly call "democracy". The tango of impostors and the people goes on. Is it the Americans' fault?

Will the struggle in the impoverished Caribbean Island result in anything other than a revolving door of elections through which go solely impostors?

This hereditary presidency is, indeed, a monarchy without a King. I dare to suggest that Haiti does not need both a President and a Prime minister. The latter is enough for this small Caribbean Island!

Any serious and wise policy revision would dictate that we either do something that will alter the course of this endless institutional brigandage, once and for all, or do nothing at all and continue to be compelled by eerie circumstances to intervene in Haiti.

History teaches us the biggest source of institutional instability in the impoverished side of the Island is this hereditary presidency. François Duvalier had pro claimed himself President for life and put in the fundamental charter of the nation his "right" to name his successor, his son Jean-Claude Duvalier, President for life. He too reigned over Haiti like Jupiter over Mount Olympus. He was the beginning and the end of everything. Until February 7, 1986. And the band played on.

Jean-Bertrand Aristide, the genitor of *Père Lebrun*, thus of banditism -if I were a punctilious

Suite en page 5



'A REPUBLIC,' If the ill-literate* Haitian elites and political clans could keep it!

Suite de la page 4

s writer, I would have said of terrorism in Haiti! He was president and decided to substitute himself for the will of the people. He, unilaterally, dismantled the military institution, shut down parliament, and picked René Préval as his successor. However, the former priest ran the country from Tabarre. Michel Martelly continued the ill-fated tradition. Before announcing that he will choose Jovenel Moïse as his heir, he shamelessly and fearlessly boasted, «I was a 'Tonton Macoute' at 20." Same men. Same habits!

What makes the problem even more acute is that, after the death of Jovenel Moïse, who had ruled the country by decree and prolonged his constitutional mandate, we were told that "it was the late president's intention to pick Ariel Henry as Prime Minister." It was not a mere sentence. It was a confession. So, in essence, it is, neither more nor less, the return to

feudalism. To exist, one must be obliged to the president-king who himself is obliged to someone else. We accept a kind of monarchy without a king and a feudalism without nobles. It is bluntly feudal anarchy without the continuity of the State. Is it the Americans' fault, if, as we near the end of the first quarter of the twenty-first century, in Haiti we hesitate between half-illegality vs. illegality? Intentionality never either sends anyone to jail or sets one free. It is the act!

Some silver linings ...

For the sake of Constitutional order! For the sake of peaceful transfer of power! For the sake of public order! It is time to dismantle this hereditary presidency via a sound constitutional revision! The prime minister's office is enough!

There is no alternative!

Haiti must return to the rule of law and see to it that fairness and

equity be applied in the application of the law. The government must be bound by fixed rules brought in advance to public notice. The people's conduct must adjust to these rules. The government must be prevented from using retroactive or malleable rules to single out unpopular groups for disfavored treatments.

"Freedom of men under government," John Locke wrote, "is, to have a standing rule to live by, common to every one of that society ... and not to be subject to the inconstant, uncertain, unknown, arbitrary will of another man." At the end of the day, that's what the Haiti's 1987 Constitution sought to achieve. The country would have been a republic, if the corrupt and what I coin the ill-literate Haitian political clans and elites could keep it! As Thomas Jefferson put it, "If a nation expects to be ignorant and free... it expects what never was and never will be."

Bizarre presidential elections...

Speaking of bizarre presidential elections via the unconstitutional Provisional Electoral Council from Aristide through Préval, and from Martelly to Moise, my brother Gérard Georges, Esq., enjoys saying with a half sardonic smile: "In surgery, an error is corrected by an error." Thus, in a newly liberated Haiti, to put the country on a path to peace, stability, security, and prosperity, I prescribe the following, to:install a **Coalition Provisional Authority** or **CPA**, as previously done in Iraq;name a justice minister, appointed for seven years and equipped with a modest but modern forensic lab, who will have at his/her command an army of well trained, well-armed police officers or Marshalls to enforce the law;**set up the **Permanent** Electoral Council, as required by the 1987 Constitution; organize free and honest legislative elections from which will emerge a majority party in Parliament; ensure that, during their first session, the people's Representatives vote to abolish the institution of the Presidency and keep that of the Prime minister for a 5-year term.

The Head of the CPA will pick the prime minister from the majority party

The mission of the CPA will end once the new Prime Minister is sworn in.

There is no alternative. In a new and democratic Haiti, no one should be permitted to use the Justice ministry to cover his/her crimes... or to elude Justice.

* Jacques-Raphael Georges, DAV

*I coin

**How could it be possible to investigate crimes without a crime lab? How much money has been wasted on Haiti's judicial reforms?

APRÈS PLUS DE 34 ANS À L'ÉMISSION CRÉOLE DE LA VOA Lyonel D. Desmarattes raccroche définitivement le micro RUBRIQUE SPECIALE

Suite de la page 1

En effet, la carrière de Lyonel D. Desmarattes, à VOA, qui a suivi les premières années qu'il a passées, en tant que journaliste, à plusieurs radios d'Haïti, y compris Radio nationale d'Haïti, a pris fin le mois dernier, le 4 octobre exactement. Il se félicite d'avoir ainsi couronné avec brio son service dans une profession dont il était fier de pratiquer. Mais, exceptionnellement, à un poste de radio dont le prestige et le rayonnement est globalement reconnu. Dans le récit qu'il a fait de sa carrière, à l'émission créole de VOA, M. Desmarattes écrit les phrases sui-

« S'il y a une chose que les Américains, toutes couches sociales et tous horizons politiques inclus, apprécient jusqu'à s'en vanter, c'est la carrière d'un homme, ou d'une femme, qui a passé toute sa vie professionnelle dans la même boîte. Premièrement, cela devient de plus en plus rare dans toutes les sociétés du monde moderne, et ceux et celles dont les choix et les circonstances les autorisent à se reconnaître, dans ce classement unique, tendent franchement à devenir une espèce en voie de disparition. Et. deuxièmement, si d'aventure, quelqu'un a l'heureux sort de briguer le droit à une telle reconnaissance, les Américains lui disent : "Sir/Madam, we tip our hat to you! You are deserving of all our admiration and respects" Ou bien: "Monsieur / Madame, nous vous disons, chapeau! Vous avez droit



L'ex président démocrate américain Barack Obama.

à toute notre admiration et à tous nos respects " ».

La Rédaction d'*H-O* croit pouvoir dire, sans le moindre risque de se faire contredire, que notre confrère de longue date,



Le Pape Jean Paul II.

Lyonel Dominique Desmarattes, a gagné de bon droit (comme, en fait, c'est le cas) de compter sur un tel hommage doublé de cette rare distinction. Certes, au début du mois d'octobre il a tiré sa révérence au Service créole de La Voix de l'Amérique (VOAKreyol), après un total de 36 années et 4 mois (4 juin 1986-4 octobre 2022). Et, puisqu'il faut parler net, si nous ajoutons à ce palmarès les treize précédentes années qu'il avait passées en Haïti, tour à tour, comme apprenti journaliste ou journaliste tout cours, à Radio Progrès, Radio Progrès Nouvelle, Radio Nouveau Monde, Radio Haïti Inter, mais surtout à sa véritable alma mater. Radio Nationale d'Haïti, le compte y sera seulement s'il indique que ce bonhomme, un passionné de la radiodiffusion, a pu accumuler la bagatelle de 49 ans bien comptés derrière le microphone. Quel exploit!

La genèse de l'émission créole de la Voix de l'Amérique

Dans le texte qu'il a soumis sur sa carrière de journaliste de la radiodiffusion, M. Desmarattes n'a pas raté l'occasion d'informer sur les débuts de l'émission créole de VOA, sans négliger de rendre hommage à ses collègues pionniers, qui partageaient avec lui les appréhensions, les émotions ainsi que les anxiétés dont était empreinte cette nouvelle expérience. Puisque, cela va de soi, c'était la première fois, en 1986, que la Voix de l'Amérique allait lancer son émission en langue créole.

Aussi Lyonel Desmarattes présente-t-il ces lignes.

« Lyonel est, avec Henri

souligner: « La contribution de Lyonel et de ses collègues — mais la sienne surtout — allait se révéler essentielle, par rapport aux efforts qu'il fallait déployer afin de prouver au Congrès des États-Unis que le temps était enfin arrivé pour que la VOA dédie une



Jean-Claude Duvalier, au volant de sa BMW, avec Michèle Bennett et Simone Duvalier invisible dans la banquette arrière, arrivant à l'aéroport, en route pour son exil en France.

Francisque et Sandra Dominique Lemaire, les trois pionniers du Service créole de VOA. On pourrait bien les faire passer pour les trois Mousquetaires, qui ont conduit l'émission sur les fronts baptismaux, au beau milieu de l'année, fatidique pour Haïti, 1986, celle qui a vu la chute du régime duvaliériste ».

Inspiré des réflexions de M. Desmarattes sur sa carrière, dans la même veine, il est opportun de

émission en langue vernaculaire à Haïti et ses 11 millions d'habitants. Puisque, si avides de nouvelles fiables, crédibles et globalement équilibrées, les auditeurs haïtiens avaient besoin d'une source sûre, et surtout digne de confiance. Histoire de se tenir au courant de ce qui se passait, ou allait se passer au pays, au moment où les poussières tardaient encore à se poser, après

Suite en page 14



sou Lanbè osnon Latòti. Men

Kreyòl-

GRENN PWONMENNEN

Si se vre Blan yo ap fouke mounn pa yo, enben yo fèk kòmanse

Pi gwo bri nan lari a depi vandredi pase, 4 novanm nan, se aksyon ofisyèl Leta Etazini ak Kanada pran kont 2 gran Nèg ann Ayiti. Nou tout tande move nouvèl la pou prezidan ti rès Sena 10 manm yo, Mesye Joseph Lambert (Jozèf Lanbè), ak Youri Latortue (Latòti), ansyen militè, ansyen senatè epi prezidan pati politik ki rele *Atibonit Ann Aksyon* an.

Sa k genyen menm? Selon deklarasyon Depatman Trezò ameriken an, Etazini ansanm ak Kanada pran sanksyon kont 2 gwo mesye sa yo, paske yo rantre fon nan kesyon dwòg epi yo bay gang lajan pou yo opere. Anplis de sa, yo nan aksyon kriminèl, sitou pou senatè Lanbè. Yo koupe viza mesye sa yo, ki pa ka met pye Ozetazini.

Apre deklarasyon Depatman Trezò ameriken an te fin parèt, nou wè minis Afè etranjè Ameriken an, Antony Blinken, met youn lòt kominike deyò, kote li pa nonmen Youri Latòti.

Nan deklarasyon Minis Blinken nan, li di Lanbè nan « gwo kòripsyon ak vyolasyon dwa mounn. Antan ke prezidan Sena a, li abize pozisyon l pou fè bagay ki desann karate gouvènman an ». Minis Blinken ajoute ke « gen bonjan enfòmasyon ki montre ke pandan li te nan pòs gouvènman an, li te responsab touye youn mounn ».

Poutèt sa, se pa sèlman senatè Lanbè ki anba sanksyon. Madanm ni, « *Jesula Lambert Domond* », tonbe anba menm sansksyon yo, kivedi viza pou vin Etazini anile. Epi se tout mounn nan fanmi an ki tonbe anba sanksyon sa a.

Nou kwè gen youn rezon diplomatik ki fè sekretè Deta Antony Blinken frape senatè Lanbè plis pase Youri Latòti. Selon dek-

Cidihca Adm

Découvrez la dernière parution des

larasyon Lanbè fè nan youn pwogram radyo nan vandredi a (4 novanm), pinisyon yo ba li a se paske li pa t aksepte fè sa Blan yo te mande 1 pou 1 fè pou fasilite entèvansyon etranjè nan peyi a. Yo te mande 1 pou 10 senatè ki rete yo, li menm pami yo, ta pran youn rezolisyon pou apiye sa Premye minis de fakto Ariel Henry (Aryèl Anri) te mande a: Pou youn fòs etranjè debake nan peyi a pou vin ede l regle kesyon gang yo. Epi Youri Latòti di, li menm tou, li te fè deklarasyon kont envazyon twoup etranjè nan peyi



Sénate Jozef Lambe.

a.

Jan bagay yo pase a, li ta sanble ke Ameriken t ap tann youn okazyon pou yo bay Lanbè ak Latòti kou sa a. Jan senatè Lanbè di depi plis pase 20 lane, mesye yo te trete l kòm zanmi, vin manje lakay li, fè blag, elatriye. Menm si Lanbè pa di l, limenm, gen pami Ameriken yo li te konn mennen kote pou y al pran pwen Vodou. Atò, poukisa se jodi a yo vin dekouvri msye se gwo dwògmann, gwo kriminèl ?

Pa ka gen paspouki pou dwògmann ak mounn k ap sipòte gang

Mwen p ap rantre nan okenn diskisyon ak Blan yo sou sa yo di mwen kwè gen ipokrizi nan sa ki fèt la. Si se vre gen envestigasyon ki louvri kont dwògmann ak otorite lakay yo k ap finanse gang, fòk otorite Ameriken ak Kanadyen ta monte piwo toujou. Men jan yo fè bagay yo a, anpil mounn di yo nan paspouki.

Ann poze youn kesyon alapapòt. Kilès ki responsab monte

òganizasyon gang yo ki fin pran peyi a ? Ēske se pa konpè ki rele tèt li « Bandi Legal la? » Ēske se pa Michel Joseph Martelly (Michèl Jozèf Mateli), prezidan ke menm Blan sa yo te met opouvwa nan lane 2011? Eske se pa li ki te deside monte òganizasyon makout pa l, menm jan ak François « Papa Doc » Duvalier? (Franswa Divalye). Eske nouvo gang sa yo pa t sipoze okipe tout zòn nan peyi a lè te pral gen elesyon, dekwa pou se mounn pa rejim PHTK a (Parti Haïtien Tête Kale) ki te fêt pou genyen toupatou? Eske ansyen Premye minis Jack Guy Lafontant pa t deklare ouvèteman ke yo t ap pran pouvwa a pou 50 an? Gras a gang yo, nèspa?

Ēske se espre Blan yo fè yo pa di anyen sou sa Bandi legal la t ap fè ak tout lajan li te fè ba li chak mwa nan lajan Ladwann Pòtoprens lan? Se pa ti lajan layk dis layk dat non! Andènye lye, diran mwa lete ki sot pase yo, lè yo te vin met Romel Bell atè kòm direktè Ladwann Pòtoprens, pawòl la te pran lari. Se 3 milyon dola (3 000 000.00 \$) li te konn bay Mateli chak mwa. Selon bonjan enfòmasyon, pi fò nan lajan sa a t al nan achte zam ak minisyon pou gang. Pouki rezon Ameriken ak Kanadyen yo pa met sanksyon kont Bandi Legal la? Ēske se paske li se sitwayen ameriken k ap viv an Florid? Kòm msye se mounn pa yo, yo bouche je sou nenpòt sa 1 fè!

Antouka, si batay la louvri kont dilè dwòg vre, fòk gen sansyon kont Michèl Mateli ak tou bòfrè l, Charles St. Rémy, ki gen ti non Kiko, ti frè Sophia St. Rémy, Madan Mateli. Yo tout nan konmès dwòg, e se pa doujoudui.

An palan de sa, poukisa nou pa tande gen sanksyon ki pran kont Laurent Salvador Lamothe (Loran Lamòt), ansyen minis Afè etranjè ki te vin Premye minis



Michèl Mateli a ? Ēske se paske otorite ameriken ak danadyen yo pa okouran lè te gen anbago pou zam Etazini antre ann Ayiti, se li menm ki te vwayaje ale jouk nan peyi Izrayèl pou achte zam ak minisyon pou gang yo t ap òganize yo. Okontrè, gen nan zam yo ki te pase nan peyi Kanada anvan yo te vin debake ann Ayiti.

Ēske yo bay Lamòt tretman diferan paske li menm tou li se sitwayen ameriken, ki chita lakay li an Florid? Ēske se paske li distribye enpe nan plis pase 4 milya



Ansyen senate Youri Latoti

dola lajan PetwoKarib a pami zanmi l yo bò isiti ? Yo di lajan fè chen danse, men li fè anpil bouch fèmen tou.

Fòk ipokrizi a sispann. Si batay la louvri kont mounn ki nan move zafè, yo ta fèt pou pase pran tout gwo mounn sa yo, oligak pami yo tou, ki responsab peyi a vin tonbe atè plat. Pa ka gen paspouki, fòk yo pase pran tout mounn. Epi si sa fèt vre, se pawòl franse a y ap oblije aplike : « À peine si les plus justes seront sauvés ».

Poukisa Assad Volcy anba sanksyon e pa tout lòt yo ?

An palan de sa, nou wè Ameriken yo kenbe Assad Volcy lè 1 te debake nan ayewopò Fort Lauderdale, an Florid, vandredi pase, 4 novanm nan. Apre anviwon 8 èd tan yo kenbe l nan youn chanm, pliyè ofisyèl imigrasyon poze 1 youn bann kesyon sou sèten politisyen ann Ayiti. Yo di 1 tou ke l konn atake Etazini nan manifestasyon li konn fè.

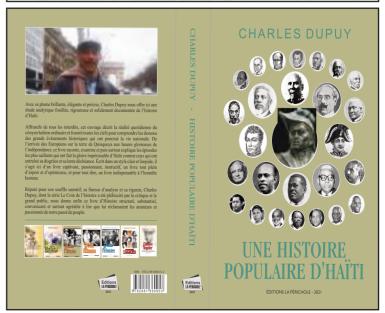
Epi yo tou koupe viza l, yo pimpe 1 tounnen ann Ayiti, san 1 pa gentan al patisipe nan lantèman youn fanmi, sa k te mennen l vini an. Li pa menm gentan kite ayewopò a. Nou konnen Assad Volcy konekte at Gazette Magazine, ki pa danse kole ak politik etranje yo ap pratike ann Ayiti a. Kivedi, li se youn defansè peyi l. Alò, poutèt sa, li se sa yo rele voun « endezirab » pou Ameriken. N ap mande konbyen lòt Ayisyen ki pral tonbe anba sanksyon, paske yo pa pran prekosyon ak pawòl ki sot nan bouch yo ? Gade kijan y ap monte demokrasi ann Ayiti. Tout pawòl sou kontwòl!

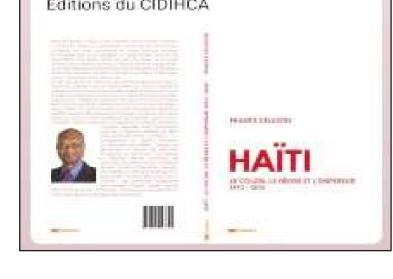
Nou di ankò, politik paspouki a pa gen plas li nan sa yo rele demokrasi ke Blan yo di y ap met sou pye depi apre diktati mounn Divalye yo te tonbe nan lane 1986 la. Nou vin tonbe nan menm penpenp lan. Yo frape sa k pa mounn pa yo. Epi lago lage pou mounn pa yo, ki gen dwa fè nenpòt ki vye zak. Fòk sa sispann!

TiRenm/ Grenn Pwonmennen 9 novanm 2022 raljo31@yahoo.com



Weddings, Engagements, Bridal Showers, Baby Showers, Birthday Parties Graduations, Communions, Readshots, Emargements (without Negatives), Photo Restoration, Invitations, Passport photos & much, MICH MORE!





HAPPENINGS!

Continued from page 1

political party Atibonit An Aksyon.

In a press release, November 4, the U.S. Department of Treasury's Office of Foreign Assets Control (OFAC) stated that, "along with the Government of Canada," they have imposed sanctions on these two officials "for having engaged in, or attempted to engage in, activities or transactions that have materially contributed to, or pose a significant risk of materially contributing to the international proliferation of illicit drugs or their means of production.'

Moreover, it's stated that "Joseph Lambert and Youri Tatortue have abused their official positions to traffic drugs and collaborated with criminal and gang networks to undermine the rule of law in Haiti." Much is said about the two individuals who use their positions to facilitate drug trafficking from Colombia through Haiti, and of directing others "to engage in violence on their behalf.

In a separate press release, U.S. Secretary of State Antony Blinken goes further regarding Senator Lambert, as he notes that the head of the Senate is "involved in significant corruption and gross violation of human rights." He went to say "there is credible information of Lambert's involvement in a gross violation of human rights, namely an extrajudicial killing, during his government tenure." This is particularly damn-

Other than cancelling the visas of the accused and that of their relatives, their assets will be blocked in the U.S. and Canada and they will be restricted from commercial activities with American and Canadian counterparts.

Indeed, this is harsh treatment intended to deal with the worsening situation in Haiti. But many wonder why these two officials, with Senate connections, are targeted, while other higher officials implicated in drug trafficking and gang activities are spared. Or, is it that Lambert and Latortue are just examples of what to expect as far as targeting other individuals?

Why hasn't the self-styled "Legal Bandit," Michel/Michael Joseph Martelly, sanctioned also? It's no secret that the former Haitian president has been involved in the drug business, long before he became president thanks to U.S. support. His brother-in-law Char-"Kiko" Saint-Rémy, the younger brother of his wife Sophia Saint Rémy Martelly, is a wellknown drug trafficker. Also, Martelly himself is responsible for the gangs currently operating in Haiti. He's the one who organized them after he was sworn into office in 2011.

If those involved in gang activities are really the concern of U.S. and Canadian government officials, they should also have targeted Laurent Salvador Lamothe, the former Foreign Secretary and subsequently Prime Minister in the Martelly administration. When there was an American arms embargo on Haiti, Mr. Lamothe pur-

chased and imported arms and ammunition from Israel for the gangs that are currently causing mayhem in Haiti. Interestingly, some of the gear for the gangs transited through Canada.

Would it be that American citizenship held both by Martelly and Lamothe provides them protection from the same sanctions imposed on the two officials mentioned above?

Senators Lambert and Latortue to go to court with their case

Both Messrs. Lambert and Latortue deny the accusations against them, and say their lawyers will be in court with the U.S. and Canada. One wonders in what court? In a radio statement, Mr. Lambert has asked: "Where were they during all that time that they failed to see



Denizé Lauture

the harm I was causing."

The senator has gone further in a statement covered by most social networks, to explain his close relationship with the Americans and the international community over the past 20 years. He puts great emphasis on the 2010-2011 "elections" that resulted in the "Legal Bandit" becoming president.

When the elections of 2010 provided 53% of the vote for Jude Célestin, the choice of then President René Préval, the international community banded together to force Préval to drop his candidate. Mr. Lambert was upfront about his involvement in the negotiations with the international community at the time, leading to forcing out Jude Célestin. The foreigners were intent on having what they wanted. Thus, they pressured President Préval to do their bidding. They even used Préval's wife's property in Florida as a wedge, and threatened to have her children expelled and deported to Haiti from the university where they were studying in the U.S. All of it to force Préval to declare fraudulent the election which was favorable to his man.

Finally, the president collapsed under the threats. The result of the next election, in 2011, pitting Professor Mirlande Manigat against Michel/Michael Martelly was a foregone conclusion, especially with Secretary of State Hillary Clinton pushing for Martelly. In that case, there was no stopping the American candidate, who is now infamous for having organized the gangs in Haiti that are now causing death and desolation.

Renewing past warnings

I'll note that, on September 8, 2021, when the gangs had expanded their authority over much of Haiti, I denounced the sordid phenomenon, and issued a warning in bold letters in this creole slogan: "Toutotan kesyon gang nan pa regle, anyen pa p regle ann Ayiti." (As long as the gang issue isn't resolved, nothing will be resolved in Haiti.")

No attention was paid to my warning. But now, Haiti's gang issue has gained world attention. The Security Council of the United Nations has dealt with the issue and the U.S. and Mexico backed a resolution, of which one part was fully approved: Sanctions on the gangs and on those who financially support them. The U.S. and Canada have sent military equipment to Haiti to help the Haitian National Police in their fight against the gangs. U.S. Secretary of State Antony Blinken travelled to Ottawa in an attempt to convince his counterpart, Foreign Minister Mélanie Joly, in a plan to have Canada take the lead with armed intervention in Haiti. That would be in answer to the urgent request, last October 10, of de facto Prime Minister Ariel Henry, for foreign troops to help him deal with the gangs. As it is, no country has yet accepted to be in the avantgarde.

Just as my warning about the gangs was not taken into consideration, another warning of mine fails to attract the attention of those know-it-all who have contributed to getting Haiti in the mess it is.

In the September 21-28 issue of the paper, I published an article entitled, "The Dismantling of the Army is the root cause of the current insecurity." I warned that "unless those who committed the



American Chargé d'Affaires in Haiti Eric Stromayer announced the sanctions against Senate President Joseph Lambert and former Senator Youri Latortue with glee.

error of destroying the FAd'H, in retaliation to the coup d'état against President Aristide, admit that they erred and correct the wrong made, Haiti's continued descent into the abyss is inevitable."

Considering past actions, I warned about plans to introduce foreign armies in Haiti. I concluded in saying, "Any immediate project to salvage Haiti that doesn't include a new Haitian Army in its configuration will only be a continuation of all the actions of the international community which have concluded into the current ungovernable mess."

In that light, I am warning

against these sanctions against some targeted culprits, while the main ones are fully protected. There should no half-measure solutions in Haiti if, indeed, real change is being contemplated. RAJ

9 November 2022 raljo31@yahoo.com

NEWSBRIEFS HERE AND THERE

*About the liberation of the **Terminal Varreux**

On Thursday, November 3rd, the Haitian government of Ariel Henry announced that units of the Haitian National Police (PNH) had chased out the gangs of the "G9 Family and allies" from the Varreux Terminal, which they took over some six weeks ago and brought the country to a standstill.

The government announced that on Monday, November 7, normal distribution of fuel was to begin. According to the latest in-



Senate President Joseph Lambert.

formation, Monday, the distribution had not really begun in earnest, though some fuel pumps received some shipment.

It should be noted that the liberation of Varreux, the reservoir of about 80% of fuel consumed in Haiti, was not a smooth operation. For example, among the armored vehicles provided by Canada to the PNH to help in its fight against the bandits, one was knocked out of commission by fire from the

Apparently, there had been negotiations with gang leader Jimmy Chérizier, aka Barbacue, to liberate Varreux, although both Barbecue and the government deny that. Dr. Harrison Ernest, of the party "Konstwi Lavi" (Build Life), played a major role during two weeks of negotiations during which he served as mediator between the government and Chérizier. Notwithstanding government denial of such negotiations, Jean Junior Joseph, a spokesman of Ariel Henry admitted that the Prime Minister had met with Dr. Ernest, though not about any negotiations.

In the final analysis, one wonders what role the U.N. Security Council played in that action. To be reminded, on October 2, the Security Council imposed tough sanctions on Jimmy Chérizier who was singled out among the gang leaders for causing more harm to Haiti, including the fuel embargo on the country which brought all activities depending on fuel to a standstill, and caused a human crisis akin to a catastrophe.

Now that the fuel crisis apparently has been solved, what will be done with the gangs to bring the country back to normalcy? Did the negotiations with it Jimmy Chérizier and his gangs, as well as with others include obtaining full amnesty for all the harm they have caused? We're waiting for the next shoe to drop.

*The True Denizé Lauture

We apologize to the author, as well as to the readers, for a major error that appeared in the story, entitled, "Meet Denizé Lauture, the poet nicknamed Heart of Poem." The photo published earlier, in the issue of 19-26 October, was not that of Professor Lauture. This photo is that of the real Denizé Lauture who, from 1987 to 2021. wrote 10 books for adults and four for children.

We ask also for his forgiveness in that in his short biographic presentation, we mentioned his being born in 1946 from a mother who was a "tailor." No, she was a seamstress, and the father a tailor. Thus, he was smartly dressed all the time as he grew up, a tradition that continues.

A prolific writer in French and English, Denizé Lauture wrote his latest book in Creole: "Pi bèl son lanbi sanba dlo nan sense a" (Yon kado pou Ayiti cheri). An accurate translation would be "The most beautiful conch shell sounds from Sincerity River.—(A gift for Darling Haiti.")

It's in this book that he chose to publish, in Creole, the poem he recited at his first performance in New York: "Chak fwa lalin leve/ Li soufle anpil pawòl/ Nan zòrèy mwen/ Pawòl dous/ Pawòl tris/ Pawòl ki mete dlo/Nan je/Poutan gen jou/Lalin parèt/Li rete bouch

Since it was in English, for our anglophone readers we reproduce it, as provided by the author: "Each time the moon rises/ She whispers to my ears/ Sweet words/ Sad words/ Words that bring tears/ To my eyes/ But there are also times/ She rises/ And remains silent."

Since we've concentrated on the last book written in Creole by this prolific writer in French and English, it's worth mentioning what the well-known Haitian critic Frantz-Antoine Leconte wrote in the Preface of the book about Denize 'Lotu' Lauture, "this extraordinary poet, an old solder in Harlem who has become professor in major schools in the United States, author of many wellreceived books. He's a man who aspires to transmit hope in multiple forms in his life. He is hope (also meeting challenges) spread in three languages: Haitian, French, and English. Three poetic universes.

Keep up the good work, Denizé 'Lotu' Lauture! We applaud you for reaching so high, yet maintaining your humility which still keeps you close to your origins in the countryside of Jacmel, in Haiti's southeastern region. It is worth noting that your original home benefits greatly from your work, though done at a distance. You have been instrumental in bringing fresh water to the area through the multiple wells built for the peasantry, thanks to your dedication and generosity.

For those interested in reaching Professor Lauture, here's his m a i - 1 denize lauture@yahoo.com **RAJ**

9 November 2022 raljo31@yahoo.com



NOUVELLES BRĒVES ET COMMENTAIRES

Les élections mi-mandat terminées aux USA, on attend les retombées

Au moment de mettre sous presse hier soir, on n'avait pas encore tous les résultats du vote du jour qui décidera de l'avenir politique des États-Unis durant les deux prochaines années, à la veille des élections présidentielles de 2024. Il est à noter, cependant, qu'une participation massive des électeurs des deux camps (démocrate et républicain) n'a pas permis jusque très tard, hier soir, de faire des pronostics précis sur les gagnants.

Cependant tous les yeux sont rivés sur trois états – Arizona, Georgie et Pennsylvanie—qui sont de nature à décider les enjeux au niveau national. Car les Républicains n'auront à gagner qu'un siège de plus au Sénat et cinq sièges à la Chambre Basse pour prendre le contrôle du Congrès, c'est-à-dire tout le Parlement américain. Ce qui rendra plus difficile la tâche du président Joseph Biden durant les deux années qui lui restent de son mandat. Ce qui pourrait aussi être à l'avantage des Républicains lors des présidentielles de 2024. En tout cas, au moment de lire ces lignes, tout aura été décidé.

Immixtion de la Russie dans les élections mi-mandat

Est-ce une blague qu'un citoyen russe proche du président Vladimir Poutine dise que la Russie intervient dans les élections courantes aux États-Unis?

En effet, au moment où les rumeurs circulent qu'il y aura manipulation du côté russe dans les élections américaines, comme par le passé quand la Russie tirait les ficelles en vue de la victoire de leur poulain, il est rapporté que Yevgeny V. Prigozhin, un puissant homme d'affaires proche du président russe a fait la déclaration suivante concernant l'immixtion des Russes: « Messieurs, nous avons interféré, nous continuons à interférer et interférerons ». Et d'ajouter : « Nous le ferons avec précaution, précision, telle une chirurgie, selon notre expertise ».

Alors, on se demande s'il ne s'agit pas d'un projet de déstabilisation en préparation suite au comptage du vote d'hier. Si les Républicains ne gagnent pas la majorité dans les deux Chambres, tel qu'indiqué dans des sondages, il y aura des affrontements de fabrication russe.

Dans le cas d'Haïti, trois millions de dollars pour capturer des chefs de gangs

Suite aux actions décrétées, vendredi dernier, par les États-Unis et le Canada, contre le président du Sénat haïtien Joseph Lambert et Youri Latortue, lui aussi un ancien président du Grand Corps, ce lundi, 7 novembre, l'Oncle Sam a annoncé des actions contre des chefs de gangs en Haïti, dont trois sont activement recher-



La gouverneure Kathy Hochul de New York n'est pas tout à fait certaine de la victoire.

chés. Et USD 3 millions \$ (3 000 000 000,00 \$), dont un million par tête, sont offerts à ceux qui auront contribué à leur appréhension.

Il s'agit de Lanmò Sanjou (Joseph Wilson), 29 ans, et Jermaine Stephenson, connu de son sobriquet Gaspiyay, aussi dans la vingtaine, les deux membres du gang 400 Mawozo; ainsi que Vitel'homme Innocent, 36 ans, chef du gang Kraze Baryè. Ils sont tous impliqués dans le kidnapping des 17 missionnaires, dont 16 Améticains et un Canadien, en octobre de l'année dernière, dans la zone des Croix-des-Bouquets. Bien que Vitel'homme, dont le gang Kraze Baryè opère dans la zone de Torcelle et Tabarre, il avait collaboré avec les 400 Mawozo, ses collègues dans le-crime dans ce gros coup contre les missionnaires, kidnappés le 16 octobre de l'année dernière, dont la plupart avaient passé deux mois en captivité.

À souligner que suite à une action en justice, à Washington, le lundi 7 novembre concernant cette affaire, le secrétaire d'État Antony Blinken a vite annoncé le montant des \$3 millions pour les appréhender. Apparemment, il y a urgence maintenant en la matière, car le même lundi, MAG 2 News a publié que l'ambassade américaine, à Port-au-Prince, a émis un tweet disant promettre l'argent à ceux « qui pourraient donner des informations pouvant mener à l'arrestation des chefs de gang qui ont été impliqués dans l'enlèvement des 17 missionnaires étrangers . . . »

On soulignera qu'outre les trois chefs de bandits indexés, quatre autres sont aussi recherchés pour leur implication dans le kidnapping de deux autres citoyens américains. Ils se nomment : Renel Destina (Ti Lapli), 40 ans, chef du gang de Gran Ravine; Emmanuel Salomon (Manno), dans la trentaine, de Village de Dieu; ainsi que deux chefs du gang Kokorat san Ras: John Peter Fleronvil et Jean Renald Dolcin, dont les âges n'ont pas été précisés.

C'est bien drôle que les officiels américains avancent que Destina, Salomon et Dolcin sont recherchés, pourtant



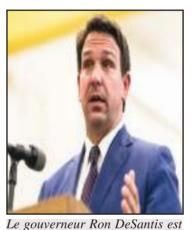
Le sénateur Marco Rubio s'est fait réélire.

ne disant rien de John Peter Fleronvil. Certains présument qu'il serait, sans doute, un indicateur du FBI, le Bureau fédéral d'intelligence américain.

Dans les documents de la justice, il est aussi mentionné les noms de deux autres individus impliqués dans l'enlèvement des missionnaires, déjà écroués. Il s'agit de Joly Germine, dit Yonyon, 30 ans, emprisonné en Haïti lors du kidnapping, alors qu'il était le vrai chef des 400 Mawozo. De cachot, à la prison, il dirigeait lui-même les négociations, en vue de la libération des missionnaires, la sienne aussi, car il voulait arriver à un quid pro quo.

Comme on le sait, Yonyon

est en prison aux États-Unis depuis le 3 mai 2022, quand il a été extradé d'Haïti, escorté de policiers fédéraux américains. Il a plaidé non coupable aux accusations de kidnapping. L'autre individu, Jean Penice, alias Zo, âgée de 27 ans, lui aussi un chef des 400 Mawowo, était inculpé au mois de juillet 2022, sans doute au même moment que Yonyon. Lui aussi a plaidé non coupable. Alors, on comprend que Yonyon et Zo soient devenus des mouchards, aidant les autorités américaines dans leur investigation des gangs



reconduit à son poste.

causant la désolation et le deuil en Haïti.

Imbus de presque toutes sortes d'informations concernant les gangs, il est évident que les autorités américaines se préparent à frapper fort, surtout qu'elles n'ont plus à s'inquiéter des effets redoutables que pourraient avoir les élections mi-mandat, si tout n'allait pas bien. Alors, il n'est que d'attendre, car, dans les prochains jours, Haïti sera, assurément, au cœur de l'actualité plus que jamais.

BRIĒVEMENT, ICI ET LÀ

*Concernant les élections pour choisir le gouverneur de New York. Kathy Hochul, l'actuelle gouverneure, d'obédience démocrate, est pointée gagnante face au candidat républicain Lee Zeldin, ancien représentant à la Chambre basse de l'état de New York. M. Zeldin gagnait du terrain, en tout dernier lieu, et aurait même risqué de provoquer une surprise. S'il devait gagner hier, il serait le premier candidat républicain à être élu gouverneur de l'état de New York depuis la victoire, en 1995, de George Elmer Pataki, qui a bouclé deux mandats,

avant de tirer sa révérence, en 2006.

*Concernant les élections pour la gouvernance de la Floride, l'actuel gouverneur républicain de la Floride, Ron DeSantis a été déclaré victorieux des élections, vers 8 heures du soir, hier, par la chaîne de télévision NBC. Il a remporté la victoire face à l'excongressman démocrate (député fédéral) Charlie Christ. Ainsi, Ron DeSantis renforce sa position comme candidat à la présidence du Parti républicain en 2024, se portant concurrent de Donald Trump, qui compte déclarer sa candidature aussi prochainement, soit la semaine prochaine, dit-il, on attend qu'il fera une annonce en ce sens.

Déclaré victorieux aussi, Marco Rubio, qui s'est battu pour se faire réélire sénateur de la Floride, face à la représentante démocrate Val Demings, une Afro-Américaine lanceuse d'une campagne tous azimuts pour le « déchouquer », après trois mandats au Sénat.

Et l'on aura attendu patiemment jusqu'aujourd'hui pour être totalement édifié quant aux choix de la majorité pour représenter cette juridiction durant le prochain cycle administratif.

Pierre Quiroule II 9 novembre 2022 c/o raljo31@yahoo.com





Leçon de démocratie aux autorités américaines et canadiennes Deux grandes démocraties au banc des accusés...

Suite de la page 3

ministration de la Unibank, dont M. Beaussan est vice-président, a publié un communiqué dans lequel, il est annoncé, l'interdiction de ce dernier de participer aux activités administrative e cette institution bancaire, en sus d'annoncer sa démission prochaine. Jusqu'à ce que son cas soit décidé par une cour de justice.

Toutes choses étant égales, on se demande quel motif explique cet acharnement des Américains à appuyer un haut fonctionnaire haïtien accusé d'être de mèche avec les conspirateurs de l'assassinat de Jovenel Moïse ? Cette attitude fait sourciller plus d'un, car selon des déclarations émises par des participants aux rencontres, qui ont été faites récemment avec des émissaires américains, notamment le secrétaire d'État pour les Affaires hémisphériques, Brian D. Nichols, quelle que soit l'entente trouvée entre les acteurs, Ariel Henry est incontournable.

Dans cette posture, affichée par M. Nichols, qui exprime la position du Département d'État, dans les négociations inter-haïtiennes, s'est dégagée l'idée d'un éventuel consensus autour de la personne du Premier ministre de facto. Car il demeure entendu, dans les vues des Américains, que Ariel Henry reste le patron de toute structure qui sortira des pourparlers entre Haïtiens.

Si les différents accords, qui ont été formés, suite aux rencontres orchestrées, au cours des douze à quinze derniers mois, tombés en crise d' « accord », se sont, comme par enchantement, retrouvés en conciliabules, au point de se dire, désormais, « solidement reconnectés », suite à leurs réunions avec M. Nichols et d'autres, il y en a, parmi les Haïtiens, qui n'entendent pas donner dans le panneau, par rapport au « dictats» communiqués « en douce » par le Département d'État via ses diplomates.

Cette attitude s'est renforcée encore davantage, après les révélations du président du Sénat, également sous sanctions américaine et canadienne, révélant comment la communauté internationale, sous des menaces de sanctions, l'avait déterminé à participer à la prise de décision selon laquelle a été écarté Jude Célesin, le candidat du président René Préval, comme victorieux, aux élections de 2010, au profit de

Michel Martelly, le candidat favori des Américains, en la personne d'Hillary Clinton, alors secrétaire d'État.

Dans ses déclarations, à ce sujet, M. Lambert a fait savoir, lors de ses interventions dans la presse, que l'Argentin Edmond Muller, le représentant des Nations Unies en Haïti, débarqua en trombe en sa résidence, très dans la matinée, pour lui dire qu'il serait l'objet de sanctions de la part de la communauté internationale, s'il refuse de « *couler* » Jude Célectin

Joseph Lambert a précisé que Muller a fait miroiter devant lui le spectre de l'annulation de son visa et du gel de ses avoirs. Des menaces qu'il prenait très au sérieux, dit-il, s'imaginant combien pareilles mesures allaient compliquer sa vie et celle de sa famille. Aussi avait-il décidé de réagir favorablement à la proposition indécente de l'Argentin.

Une stratégie de couteau à double tranchant Dans le monde politique, en Haïti, on ne cesse de répéter l'idée de stratégie de « couteau à double tranchant » de Washington véhiculée par ses

Prince, ces derniers jours.

On parle, en effet, de chefs de la diplomatie des États-Unis intervenant dans les fora publique avec, sur les lèvres, un discours rassurant, par rapport à leur nouvelle tendance de laisser aux Haïtien la liberté de décider de leur propre destin, de qui ils veulent comme dirigeants. Pourtant, expliquent les hommes et femmes politiques, sur le terrain, en Haïti, les diplomates américains ont une attitude toute autre. Puisqu'ils appliquent une sorte de «pression de faible intensité », mais « tout à fait terrorisante », signifiant la présence d'Ariel Henry dans tout scénario de sortie de crise. Autrement dit, c'est « à prendre ou à laisser ».

Il semble que, à l'instar de Joseph Lambert, lors de sa confrontation avec Edmond Muller, en 2010, redoutant l'impact des menaces agitées sur lui, avait décidé d'obtempérer à la demande du représentant de l'ONU.

Présentement, à la capitale haïtienne, les différents partis et organisations engagés dans la recherche d'un accord consensuel, en vue de la mise en place de structures gouvernementales intérimaires, se montrent « super gentils », les uns envers les

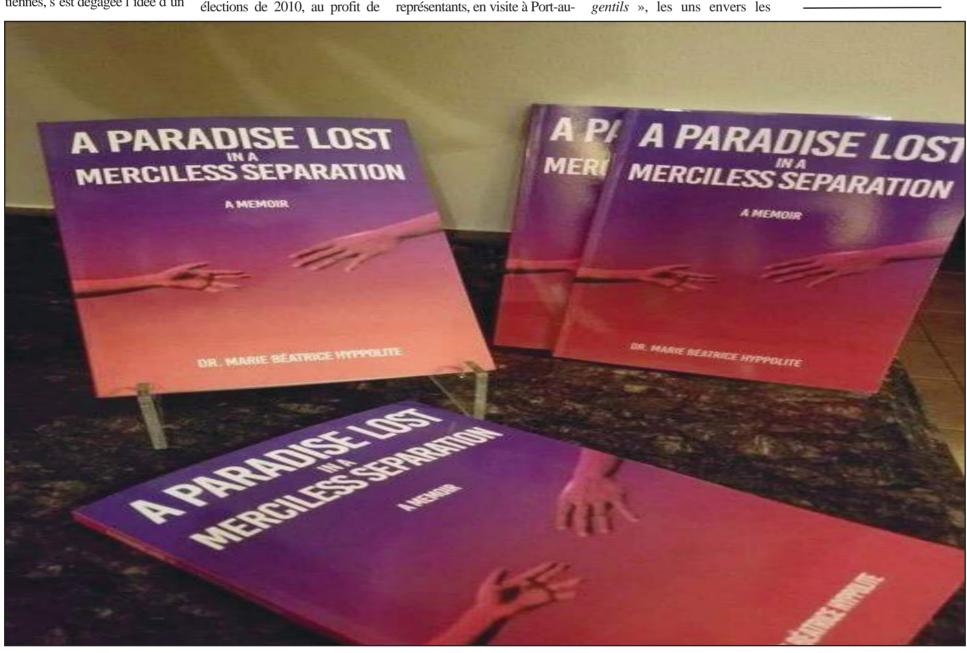
autres, trouvant, soudain aisément, des formules de politesse à s'adresser réciproquement.

En fin de compte, la grande majorité des citoyens haïtiens ont changé d'attitude envers les États-Unis. Il semble qu'au fur et à mesure que se fassent des révélations concernant les décisions politiques et diplomatiques, qui ont été prises par la communauté internationale, aux élections générales, mais surtout les présidentielles de 2010, au détriment d'Haïti, est exposée l'énormité de ces méfaits qui renvoient toujours à l'entrée du Département d'État.

Tous ces faits pris en compte, aux yeux des Haïtiens, les États-Unis se retrouvent au banc des accusés, entraînant le Canada derrière eux, en raison de la crédulité des dirigeants de ce pays, par rapport au balivernes débités par les diplomates américains.

En tout cas, pour une raison ou une autre, toutefois jugée sordide, Ariel Henry reste de travers dans la gorge de Washington, accouchant bêtises sur bêtises, dans la gestion de l'enquête sur l'assassinat de Jovenel Moïse.

L.J.





ÉDITORIAL

Des sanctions discriminatoires au relent d'immoralité!

n peu partout, dans le monde, les pays tels que les États-Unis, le Canada, la France, l'-Angleterre et les autres du même genre sont, généralement considérés comme des modèles de démocratie. Aussi s'attend-on à ce qu'ils affichent une conduite exemplaire, dans leurs décisions. Mais ce concept est rudement mis à l'épreuve, suite aux sanctions imposées, par les deux voisins du Nord d'Haïti, à l'encontre de l'actuel président et d'un ancien président du Sénat de notre pays, sous l'accusation de trafic de drogue et d'appui aux gangs armés ayant assujetti le peuple haïtien au contrôle du crime organisé. Le caractère sélectif des mesures draconiennes prises, dans le cadre de ces décisions, épargnant des douzaines de hauts fonctionnaires, ainsi que d'hommes d'affaires richissimes et influents mettent en question la moralité des décideurs de ces pays assumant les pouvoirs de rectificateurs mondiaux de conduite.

Les diplomaties, américaine et canadienne, chacune séparément, ont annoncé la mise en train de mesures punitives contre le sénateur Joseph Lambert et l'ex-sénateur Youri Latortue, les accusant d'avoir abusé de leurs « fonctions officielles », et de collaborer avec le monde interlope, au détriment de l'état de droit. Par l'organe du secrétaire au Trésor des États-Unis, Brian E. Nelson, a été publié le communiqué suivant: « Joseph Lambert et Youri Latortue ont abusé de leurs fonctions officielles pour faire du trafic de drogue et ont collaboré avec des réseaux criminels et de gangs pour saper l'état de droit en Haïti ». De son côté, le ministère des Affaires étrangères du Canada, citant le titulaire de ce département, Mélanie Joly, a informé que des « interdictions » ont été mises en place contre ces deux hommes politiques haïtiens, dont les avoirs, aux États-Unis et au Canada, ont été gelés.

Mais il faut signaler un bémol dans la version américaine de ces sanctions constaté dans la déclaration du secrétaire américain Antony Blinken. On se demande pourquoi cette version différente du communiqué émanant de la chancellerie canadienne, qui correspond textuellement à la position énoncée par le chargé d'Affaires américain à Port-au-Prince, Eric Stromayer. Dans le communiqué émis le vendredi 4 novembre, M. Blinken souligne : « Aujourd'hui, je désigne le président du Sénat haïtien Joseph Lambert, pour son implication dans une importante corruption et une violation flagrante des droits de l'homme.

« Le président du Sénat Lambert a abusé de sa position publique en participant à des activités de corruption qui ont porté atteinte à l'intégrité du gouvernement haïtien. En outre, il existe des informations crédibles sur l'implication de Lambert dans une violation flagrante des droits de l'homme, à savoir, une exécution extrajudiciaire, au cours de son mandat au gouvernement ».

Le communiqué du secrétaire d'État américain continue en disant : «Cette désignation publique est faite en vertu de l'article 7031 (c) de la Loi de 2022 du Département d'État sur les crédits relatifs aux opérations étrangères et de programmes connexes (Div. K.PL 117-117-103) ».

Antony Blinken fait également état, dans ce même document, que les membres des familles immédiates de ces autorités étrangères, ainsi frappées, « ne sont généralement pas autorisés à entrer aux États-Unis ». Aussi a-t-il annoncé la mise en application des mêmes restrictions à Jésula Domond, l'épouse du sénateur Lambert. D'autres sources ont indiqué que, déjà aux États-Unis, dans le cadre d'une visite médicale, la conjointe du parlementaire, qui était accompagnée de leur fils, a été déportée en Haïti.

Pour nombre de citoyens haïtiens, derrière ce régime de sanctions, dont sont victimes MM. Lambert et Latortue, se cache une stratégie d'ingérence dans la politique haïtienne se présentant sous d'autres formes. Dans cet ordre d'idées, Brian H. Nichols, secrétaire d'État adjoint pour les Affaires hémisphérique, a vendu la mèche. Lors de sa dernière visite, en Haïti, au moment d'une rencontre avec des acteurs réunis en discussion pour trouver un terrain d'entente, il n'avait pas tenu de propos élogieux à l'égard du président du Sénat et de l'ex-sénateur. Il y a donc fort à parier que les condamnations infligées à ces derniers constituent un message adressé aux acteurs regroupés au sein des différents accords. Un moyen de leur « dicter » avec qui ils doivent s'associer. Histoire d'accoucher d'un ultime accord souhaité par la communauté internationale agglutinée sur la politique haïtienne de l'administration Biden-Harris.

Concrètement, tout ce que font et disent les États associés concernant l' «aide » à Haïti, particulièrement à une réponse positive et immédiate, à la demande de déploiement de force militaire spéciale internationale faite par le Premier ministre de facto, se résume dans l'application de la stratégie politico-diplomatique des Américains. Tout le reste est assimilable à une attraction cynique destinée à la consommation des naïfs, tant en Haïti qu'à l'étranger. Incontestablement, les sanctions sélectives du Canada et des États-Unis

contre le chef du Sénat et celui du parti politique Ayiti Ann Aksyon (AAA) équivaut à attaquer le problème par le mauvais bout.

En effet, nous autres, dans la presse haïtienne, c'est-à-dire ceux qui évoluent dans ce domaine, qui ne sont pas contrôlés par des « mécènes » ou des « patrons », appréhendent bien l'hypocrisie trop souvent affichée dans la diplomatie de certains pays, dont les représentants sont en poste en Haïti. Nous n'ignorons pas à quel point de grandes capitales occidentales, en tête de liste Washington, choient les politiciens haïtiens qui confortent leurs intérêts diplomatiques et politiques. En Haïti, on sait comment, dans la gestion des affaires publiques, ils se mettent en quatre pour favoriser la concrétisation des moindres souhaits exogènes. En retour, de tels acteurs politiques bénéficient de l'indulgence et de la complicité de ces dirigeants étrangers, dans la gestion des affaires du pays.

Quand il s'agit d'identifier les fournisseurs des criminels, en armes et munitions, en sus de les soutenir monétairement, il faut penser, d'abord, à l'exprésident Jean-Bertrand Aristide, qui avait mis en place les précurseurs de ces derniers, sous l'appellation « organisations communautaires ». Alors que, sous la présidence de Joseph Michel Martelly, le premier contingent de bandits armés illégalement était doté, surtout, de fusils « Galil », que Laurent Salvador Lamothe, Premier ministre de ce gouvernement, avait importés d'Israël, au nom de la Police nationale d'Haïti. L'institution policière n'a jamais reçu ces armes, qui ont été, de préférence, distribuées aux gangs. Il faut ajouter que cette importation a été financée par les fonds détournés du Fonds PetroCaribe.

Cette tendance s'est répétée chez les hommes politiques, surtout ceux qui se lancent dans la carrière parlementaire. Aussi des députés et sénateurs « élus » du peuple utilisent-ils des malfrats en armes, dans le cadre de leurs stratégies électorales, en plus d'investir l'argent sale dans leur campagne.

Il n'est un secret pour personne, en Haïti, que de nombreux hommes politiques possèdent, arment et financent des bandes armées. Une fois au pouvoir, de concert avec l'Exécutif, ces parlementaires dévoyés s'enrichissent en détournant les budgets mis officiellement à leur disposition; ou bien font rouler leurs entreprises sur l'importation de marchandises qu'ils font passer à la Douane hors taxes; ou encore en accumulant des millions dans le commerce illicite, soient trafic de stupéfiants et importation illégale d'armes et de munition.

Il est généralement connu que les

diplomates accrédités auprès des gouvernements haïtiens sont aux écoutes de tous les cris lancés en Haïti, jusqu'aux histoires intimes ayant cours dans les familles. On se demande pourquoi ils ignoreraient les scandales relatifs aux détournements de fonds, de commerce illégal d'armes et de munitions, ainsi que du trafic de stupéfiants qui dominent l'actualité. D'où la question, pourquoi le CORE Groupe et les Américains, ainsi que les ambassades de pays alliés feignent-ils d'ignorer l'identité des parlementaires, des ministres et d'hommes d'affaires s'acoquinant avec eux dans de telles activités ? Il semble que ces pays, qui se font passer pour donneurs de leçon, en démocratie, aient leurs propres « salauds », au pouvoir, qu'ils défendent bec et ongles. C'est sans doute pour de telles raisons que ces représentations diplomatiques tournent le regard ailleurs et ne prêtent pas l'oreille à ces événements.

Il est donc clair que les lois mises en application, pour sanctionner ces deux hommes, sont invoquées justement pour résoudre des problèmes spécifiques, qui n'ont rien à voir avec l'aide sécuritaire, humanitaire et politique urgente, que ces pays prétendent mobiliser pour le bien du peuple haïtien, comme le prétendent les États-Unis et le Canada. Ces États, qui passent pour « dépositaires » de la démocratie, doivent trouver de nouvelles ressources pour réparer leur crédibilité et affranchir leur diplomatie du carcan d'immoralité dont certains diplomates se rendent prisonniers. Ils n'ont qu'à faire marche arrière, par rapport à leurs dernières dispositions, et s'éloigner du parti pris qui caractérise leurs sanctions contre MM. Lambert et Latortue.



Observateur O. Box 35623: Briarwood, N 11435-6235Té 718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM BULLETIN DE SOUSCRIPTION Haitl **ETAT-UNIS** 48.00 \$ 05, pour six (6) mois Part du prince, Haiti 90.00 \$ US, pour un (1) an (509) 223-0785 1005,00 F Holf-Observateur Gerard Louis Jacques 514:321-6434 CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE 12 Halfi OB Canada 12213 Juseph Cassavani \$73,00 US, pour six (6) mois \$160,00 US, pour un (1) an Moteot H3M2CV EUROPE, AFRIQUE ET ASIE Un service special est assure à part EUROPE de Paris. L'intéressé doit s'adresser o ___ 73 EUROS, pour six (6), mols ___ 125 EUROS, pour un (1) an Joan Claude Valorun 93310 Le Pre ST. Gervais France Par chéaue ou mandat po Tel. (33-1) 43-63-28-10 Name/Non Actorioss/Actrosso Cily/ville Slale/Elal Zip Code/Code Régional __ Country/Pays



EDITORIAL

Discriminatory sanctions with a whiff of immorality!

round the world, countries such as the United States, Canada, France, England and other Western countries are generally considered models of democracy. Therefore, they are expected to be exemplary in their decisions. This concept is being severely tested by the sanctions imposed by Haiti's two northern neighbors against the current president and a former president of the Senate of Haiti, on charges of drug trafficking and supporting armed gangs that have subjected the Haitian people to the control of organized crime. The selective nature of the draconian measures taken in these decisions, sparing dozens of high-ranking officials, as well as wealthy and influential businesspeople, calls into question the morality of the decision-makers of these countries who assume the powers of global cop overseeing the conduct of others.

U.S. and Canadian diplomatic services jointly announced punitive measures against Senator Joseph Lambert and former Senator Youri Latortue, accusing them of abusing their "official functions" and collaborating with the underworld, to the detriment of the rule of law. Through the Secretary of U.S. Treasury Department, Brian E. Nelson, the following statement was published:

"Joseph Lambert and Youri Latortue have abused their official functions to traffic drugs and have collaborated with criminal networks and gangs to undermine the rule of law in Haiti." For its part, the Department of Foreign Affairs of Canada, citing Minister Mélanie Joly, informed that "prohibitions" have been put in place against these two Haitian politicians, whose assets, in the United States and Canada, have been frozen.

However, there is a downside to the American version of these sanctions, as noted in the statement of U.S. Secretary State Antony Blinken. One wonders the reason for the difference in the version of the communique by the Secretary of State from that of the Canadian chancellery, which corresponds word for word with the position stated by the American chargé d'Affaires in Port-au-Prince, Eric Stromayer.

In the statement issued on Friday, November 2, Mr. Blinken said, "Today I am pointing to Haitian Senate President Joseph Lambert for his involvement in significant corruption and gross human rights violations.

"Senate President Lambert abused his public position by participating in corrupt activities that undermined the integrity of the Haitian government. In addition, there is credible information that Lambert was involved in a gross human rights violation, namely, an extrajudicial execution, during his tenure in government."

In his release, the Secretary of State goes on to say, "This public designation is made pursuant to Section 7031(c) of the Department of State Foreign Operations and Related Programs Appropriations Act, 2022 (Div. K.PL 117-117-103)."

The Secretary of State went on to say that members of immediate families of these foreign authorities hit in this way, "are generally not allowed to enter the United States." He took the opportunity also to announce that the "same restrictions are applied in the case of Jésula Domond, the wife of Senator Lambert." Other sources indicate that she was already in the United States for a medical visit, but as the spouse of the parliamentarian, she was deported readily to Haiti along with the couples's son.

For many Haitian citizens, something else is hidden behind this regime of sanctions against Messrs. Lambert and Latortue. They see in this a different strategy to interfere in Haitian politics. Brian H. Nichols, Assistant Secretary of State for Hemispheric Affairs, had let the cat out of the bag. During his last visit to Haiti, when he met with stakeholders to discuss finding a common ground, he did not speak highly of the Senate President and of the former senator. Thus, it is likely that the sentences handed down to the two high level officials were a message addressed to all the actors grouped within the various agreements to find a solution to the current crisis. Diplomatically, they are being "dictated" with whom to associate. In the process, a final agreement would be reached in line with that desired by the international community, itself clinging to the Haitian policy of the Biden-Harris administration.

In concrete terms, the states associated in "helping Haiti" should be in coordination with Washington, especially in the form of a positive and immediate response to the de facto Prime Minister's request for the deployment of an international special military force in Haiti. It's summarized in the application of the Americans' political-diplomatic strategy regarding Haiti. Anything else is a cynical attraction for the consumption of the naive, both in Haiti and abroad. Unquestionably, the selective sanctions by Canada and the United States against the head of the Senate and the head of the Ayiti Ann Aksyon (AAA) political party are tantamount to attacking the problem from the wrong

Indeed, we in the Haitian press,

especially those of us in the field who are not controlled by "patrons" or "bosses", we are aware of the hypocrisy too often displayed in the diplomacy of certain countries, whose representatives are posted in Haiti. We are aware of the extent to which major Western capitals, led by Washington, pamper Haitian politicians who support their diplomatic and political interests. In Haiti, we know how, in the management of public affairs, certain diplomats go out of their way to favor the slightest wishes of the ones they prefer. In return, those political actors benefit from the generosity and complicity of these foreign leaders who prove themselves astute in managing the affairs of their country.

When it comes to identifying the suppliers of arms and ammunition to the criminals, in addition to supporting them monetarily, one who comes to mind is former President Jean-Bertrand Aristide, who had set up the precursors of the current gangs, under the name of "community organizations". During the presidency of Joseph Michel Martelly, the first contingent of illegally armed bandits were equipped with "Galil" rifles, which Laurent Salvador Lamothe, Prime Minister of that government, had imported from Israel, on behalf of the Haitian National Police. However, the police institution never received the weapons, which, instead, were distributed to the budding gangs. To be noted, the import of the arms and munitions were financed by money misappropriated from the PetroCaribe Fund.

The trend of misappropriating State funds is standard among politicians, especially those who are embarking on a parliamentary career. Moreover, deputies (Congresspeople) and senators "elected" by the people use armed thugs as part of their electoral campaigns in which their dirty money is also invested.

It is no secret that many politicians in Haiti own, arm and finance armed gangs. Once in power, in concert with the Executive, these rogue parliamentarians enrich themselves by diverting the budgets officially placed at their disposal; or by running their businesses of imported goods through Customs dutyfree. In addition, they accumulate millions in illicit trade, such as drug trafficking and the illegal importation of arms and ammunition.

It is generally known that diplomats accredited to Haitian governments hear all the cries in Haiti, even the intimate stories of certain families. One wonders why they tend to ignore the scandals dominating the news related to embezzlement, illegal arms and ammunition trade, as well as drug trafficking. Hence, the question, why does the CORE Group of Western diplomats in Port-au-Prince, the American Embassy and the embassies of the allied countries pretend to ignore the identity of parliamentarians, ministers and businesspeople associated with such activities? Apparently, these countries, which pretend to be tutors in democratic governance don't mind about their own "bastards" in power, who are defended tooth and nail by their overseers, the diplomatic representatives, who pay no attention of the shenanigans going on.

It is, therefore, quite clear that the laws implemented to sanction the two men mentioned above are invoked precisely to solve specific problems. They have nothing to do with the urgent security, humanitarian and political aid that these countries claim to mobilize for the good of the Haitian people, according to the United States and Canada. These states, which considers themselves the "custodians" of democracy, must find new resources to repair their credibility and free their diplomacy from the shackles of immorality of which they've allowed themselves to become prisoners. They need to back away from their latest actions and drop the bias that characterizes their sanctions against Messrs. Lambert and Latortue.



P.O. Box 356237 Briarwood, N 11435-6235Tél. (718) 812-2820

SUBSCRIPTI	ON FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION	
Haiti Half-Observateur 98, Aversue John Brown, Berne élage Harring pancia, Haiti 14L (509) 223-0782 ou (509) 223-0785	ÉTAT-UNIS Il ére cilesse 48.001 \$ US, pour six (6) mois 90.00 \$ US, pour un (1) on AFRIQUE ET ASIE
CANADA Holft-Closervoteur	553.00 FF, pour six (6) mois 1005.00 FF, pour un (1) un
Gerard Louis Jacques 514:321 6434 12 Holfi Of Canada	CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE
12213 Juseph Cassavanii Motesat H3M2C2/	1 9re classe 973,00 US, pour six (6) mois
EUROPE, AFRIQUE ET ASIE	\$150.00 05, pour un [1] on.
Un service special est assure à partir de Paris. L'inféressé doit s'adresser à: Jiron Claude Valteun 13 K Avenue Folidheither, 8t Rt April. 44 93310 Le Pré 5T. Gervais France Tél. (33-1) 43-63-28-10	EUROPE
	73 EUROS, pour six (6) mols ☐ 125 EUROS, pour un (1) cm Par chéque ou mandat postal or trancs trançais
Name/Nom	
Company/Compagnie	
Additions/Adiresses	
City/ville	Slale/Élal
Zipi Code/Code Régional	_Country/Pays



Suite de la page 16

au Congo, en Afrique, à l'époque où les Haïtiens laissaient en masse le pays à la recherche d'une vie meilleure. Des milliers de nos frères haïtiens émigraient vers New York, Montréal. Beaucoup de jeunes cadres, surtout des enseignants et des hommes de loi et de médecin, bénéficiaires de contrats de l'ONU, s'en allaient en Afrique, au Congo Belge, devenu Zaïre (aujourd'hui sa capitale appelée Kinshasa). Depuis son départ, on n'en avait plus entendu parler, sinon une seule fois l'hebdomadaire France-Football en avait fait mention de lui, dans sa rubrique africaine. Éric Faublas, debout, à l'extrémité gauche, équipe du Victory

Accroupis, de gauche à droite, Ti-Claude Némorin, Tabuto, Noy Singer, Lucien Pierre, Brutus; debout, de gauche à droite, Éric Faublas, Charles Alaby, Bobby Legagneur, André Bréa, Michel Morin, Formose Gilles et Roland Hérard. 5041 • 9

Bon voyage, mon ami Éric!

On ignorait même qu'Éric Faublas était encore vivant lorsque les médias sociaux ont annoncé cette semaine sa mort à New York ou il habitait parait-il depuis quarante ans ; mais la nouvelle l'a ramené au souvenir des Haïtiens d'un certain âge ; ils se souviennent parfaitement de ce défenseur « Kalma » A., la technique pointue qui tranchait avec le « Pi loin lakay » en vigueur avec les défenseurs de sa génération; technique impeccable, sens du dribble, élégance, sang-froid, un calme imperturbable, rappelant dans son style quelques défenseurs, plus éclos, par la suite, comme Ernest Jean Joseph, Camille Clermont, Réginald Viélot, le Capois Ernst Mompoint, ou, au féminin, Nella Joseph; ou plus près de nous encore, Frantz Bertin, en quelque sorte un précurseur de l'Allemand Franz Beckenbauer, un libéro de char-

L'homme avait une technique si parfaite que feu le professeur Franck Civil, apôtre du beau jeu, entraîneur du Victory de l'époque, n'hésitait pas, pour des matches ayant moins d'enjeu, d'aligner Faublas comme attaquant, malgré la présence de joueurs hyper talentueux dans son équipe. C Victory 1960 -1963, qui remportait la Coupe d'Haïti 1962-1963 était un vrai Dream-Team qui était capable de gagner les Matches quand il voulait ; c'est cette équipe inoubliable.

Un soir, il se permit d'humilier le Racing CH, récent champion des Clubs champions de la CONCACAF 4-2, après avoir été mené 2-0; une équipe du VSC, qui alignait Mevs Faidherbe Mevs, dans les buts, Bréa comme arrière droit, Eric Faublas et Morin Michel, ou Claudel Legros, comme arrières centraux, Formose Gilles, arrière gauche, Frantz Halaby et Noy Singer comme demis, le Capois Ti-Claude Némorin, ailier droit, Lucien Pierre, inter droit, Tabuteau inter gauche, Titi Acloque, ailier gauche et par la suite le Capois Frantz Éliscot, avec, à l'époque, un réservoir de jeunes, tout aussi brillants, comme les frères Frantz Pierre et Fritz (Toto) Pierre, Ti-Carmélo, comme gardirigeants, coaches, arbitres et joueurs, ce problème semblait avoir été résolu définitivement, d'abord, parce que la Fédération haïtienne de football (FHF) avait élevé le niveau de préparation des sportifs en les initiant, très tôt, au football et en faisant voyager nos équipes partout en Europe, et même en Asie, une exposition qui leur donnait plus de visibilité, en sus de leur ouvrir la porte aux clubs professionnels, dans des pays aussi éloignés que l'Inde, Bengladesh, quand ce n'était pas l'Europe, surtout; les jeunes étaient motivés pour qu'ils ne fuient pas, puis s'établissent illégalement dans des pays; ainsi les

Vorbe, Honoré, lui-même décoré par la FIFA et la Concacaf à Moscou, en Russie, pour son énorme contribution au football mondial; légende vivante du football mondial, il faudra créer des dispositions légales prises par l'État pour garantir un soutien important aux sportifs du pays, assurant gratuitement leur formation, scolaire universitaire et professionnelle, à tous les sportifs de talent, pour aider nos biens de talents à atteindre un haut niveau technique et d'études leur garantissant un avenir personnel de qualité, punissant sévèrement ceux qui se livrent à des pratiques de corruption inadmissibles, pour

de nuire ces criminels qui assassinent une cause aussi noble que le sport et pourrissent le milieu sportif en dépensant beaucoup sans jamais pouvoir justifier la provenance des fonds énormes qu'ils manipulent, étant dirigés comme des entreprises personnelles, quand on parle d'association avec des règlements scripts, comme le fair-play financier en Europe..

Ainsi les talents, ou grands joueurs et joueuses surtout, qui n'auront pas la chance de trouver un bon contrat pro, recevront un revenu du football pour mener une vie décente, même après leur carrière et des gloires comme Faublas, Morin Michel, Pierre Bayonne (Tom Pouce), pourront décemment vivre dans leur pays, transmettant leur savoir-faire aux générations plus jeunes et rendre encore plus fort le football de leur

SOS danger!!! Barrer la route à l'argent sale!

Le degré de corruption que les voleurs de tout poil commencent à introduire dans le football haïtien ou l'on voit des clubs peu populaires qui n'attirent peu de spectateurs à leur match dépenser des millions, de vrais crimes, des assassinats avec des résultats truqués, arrangés à l'avance, parce que certains clubs ne sont gérés non comme une entité publique mais plutôt comme des sociétés hermétiques sans congrès, sans élections sans jamais donc n'ayant de compte à rendre à personne et tentant de corrompre des arbitres, des joueurs et même des coaches, des dirigeants perdront leur vie, car l'argent ramassé des trafics illicites et aussi des entreprises, comme en Asie, ou comme en Colombie, perdront leur vie; ne dit on pas que des administrateurs de football dont la plus grande Autorité du football ont multiplié brusquement et crée des banques de borlette et est un habitué des salles de jeu de hasard, des casinos, tout en se mettant à exhiber des sommes

Le football haïtien, pour grandir et servir ceux qui le pratiquent, devra lutter contre cette mainmise maffieuse, qui se dessine et qui veut s'en emparer, va éloigner les vrais amoureux du jeu et devenir un générateur de crime. Pire, les journalistes, pour la plupart, sont devenus plus des propagandistes, parce que la misère les pousse à des alliances criminelles. Pour quelques poignées de gourdes, ils oublient toute déontologie, et pour des miettes ferment les yeux sur les dérives, s'associant aux diables, sans savoir qu'ils seront les plus grandes victimes de cette entente avec le démon.

Dieu est grand! Sauve jenès



Accroupis, de gauche à droite, Ti-Claude Némorin, Tabuto, Noy Singer, Lucien Pierre, Brutus;

dien, Guy Laro, Ti-Zamor, Roland Hérard, Dato Théard,; une équipe du Victory, qui faisait l'unanimité, une qui faisait trembler de peur les fans adverses, dans les tribunes. Les fans affectueusement la surnommaient «La belle équipe » à l'époque;

C'est bien le cas de se demander, à nouveau, quelle est la politique sportive de l'État haïtien, qui ne prévoit rien en faveur des sportifs qui ont fait flotter haut le bicolore national. On peut compter sur les droits d'une main les gloires nationales en tout, football et autres sports, musique, etc. etc., à ne pas se trouver dans l'obligation d'aller vivre aux USA, après leur carrière, et de finir dans l'anonymat.

De toute évidence, la mémoire du football haïtien se trouve à l'étranger. Ainsi, tous ces internationaux, à la fin, ou même en pleine carrière, sont obligés, ou même sautent sur la première opportunité pour s'établir aux États-Unis. D'où la grande difficulté à assurer la relève des génération. Ceci est tout aussi valable pour

consulats des pays accordaient des visas de touristes facilement aux joueurs et joueuses pour aller disputer des compétitions ou même des essais professionnels dans des clubs à l'étranger en France notamment; des clubs formateurs des écoles de football allaient partout en Espagne, aux États-Unis et ouvrir l'opportunité d'exposer leur jeunes joueurs dans le respect strict des règles de l'immigration des pays visités; dommage ce respect strict que la FHF respectait avec rigueur au point que ces 15 dernières années les équipes haïtiennes de club ou de sélection voyageaient partout dans le monde.

Dommage, les propres dirigeants de la FHF ont détruit cette discipline et eux-mêmes ont détruit tout, à académies, sélections nationales, n'envoient plus les jeunes à l'école, ce qui a favorisé la fuite de beaucoup de ces espoirs désespérés, qui sont allés ailleurs, au point que le Cavaly, la Sélection féminine U-15 n'ont pu voyager pour des compétitions officielles, partant Philipe

créer et financer le développement des sports, imposant, à l'instar de tous les pays du monde, un fonds de développement du sport financé à partir de taxes appropriées.

Prenons soin du sport et des sportifs

Parallèlement, un État propre et intègre imposera des contrôles stricts aux associations sportives, et surtout aux clubs, pour éviter que l'argent sale ne soit blanchi et vienne salir le pays et corrompre le sport et les sportifs, à partir des associations sportives, ce qui commence à se faire en Haïti, avec des trafiquants notoires de drogues, qui ont monté toute cette cabale autour du football, et qui commencent à envahir les clubs sportifs ayant monté ces complots, qui détruisent le milieu et qui, en un éclair, ont saboté et détruit tout ce qui se faisait si bien dans le football, d'autant qu'avec la licence des clubs, imposée à tous les clubs, par la FIFA et la CONCACAF il est possible de chasser, puis de mettre hors d'état

SLeçon de démocratie aux autorités américaines et canadiennes Deux grandes démocraties au banc des accusés...

Suite de la page 2

itions de recourir à la justice pour réfuter les accusations portées contre lui, ce qui est une pratique courante dans ces pays à l'origine des inculpations dont il est l'objet, M. Latortue a entraîné les États-Unis sur le terrain de la démocratie, ainsi que le Canada, par voie de conséquence. Sous le coup de l'accusation par ces deux pays, il ne s'est pas comporté comme Jovenel Moïse, qui était resté, imperturbablement, candidat à la présidence, avec une inculpation pour blanchiment d'argent sur sa tête; jusqu'à ce qu'il ait prêté serment, pour faire rejeter cette accusation par un système judiciaire vassalisé par l'Exé-

Dans cette phase des démêlés de MM. Latortue et Joseph Lambert avec la Justice de ces deux grands États du Nord, ces derniers se retrouvent au banc des accusés, par rapport à leur comportement, aux yeux de la « démocratie authentique ».

En effet, sous le coup d'une accusation de participation au complot ayant résulté à l'assassinat de Moïse, le Premier ministre de facto, supporté par l'-Organisation des Nations Unies (ONU) et l'Organisation des États américains (OEA), ainsi que d'autres capitales occidentales, y compris le Canada, reste désespérément accroché au pouvoir. Alors que trois autres individus également ciblés par la Police d'investigation haïtienne d'avoir été parties prenantes dans ce même crime, ont été arrêtés par la Justice américaine et jetés en prison, en attendant leur procès dont la date n'a pas été publiquement fixée. Rappelons que Mario Antonio Palacios Palacios, militaire colombien à la retraite, a été expulsé de Kingston, Jamaïque, à destination de Miami; en voyage en République dominicaine, l'homme d'affaires Rodolphe Jaar, qui a fait la prison pour trafic de drogue, au États-Unis; et Joël Joseph John, ex-sénateur, a été également extradé de la capitale jamaïcaine aux États-Unis.

S'érigeant en pilote derrière la scène de la politique haïtienne, tout en déclarant le contraire, sur la scène internationale, le Département d'État américain s'applique, présentement,

composant les différents accords, dans le sens des intérêts américains, alors que, dans leurs interventions publiques, les officiels étasuniens s'acharnent à répéter qu'ils ne cessent d'encourager les Haïtiens à trouver des solutions haïtiennes aux crises affectant leur

Dans nombre de milieux politiques, en Haïti, d'aucuns pensent que l'attitude des Américains, dans le dossier haïtien, surtout au cours des deux derniers mois, se justifient par l'implication, sans doute par procuration, des décideurs américains dans le crime du 7 février 2021. Cela ne fait pas honneur au gouvernement américain, dont le pays semble perdre une bonne dose de respect et d'admiration que les Haïtiens, en général, vouent à ce pays. Selon toute vraisemblance, le Canada s'est laissé entraîner sur ce même terrain. par Washington, dont les décisions éloignent cet État des idéaux chéris par les présidents Dwight D. Eisenhower, John F. Kennedy, Lyndon Johnson, Jimmy Carter, pour ne citer que ceux-là.

Aucune excuse pour appuyer Ariel Henry

Face à ce défi lancé par Youri Latortue, en vertu de sa décision de cesser de participer aux activités commerciales et administratives des entreprises qu'il possède et auxquelles il est lié, l'administration américaine pourrait faire valoir qu'il s'agit de « lois existantes » qui ont été appliquées contre le président du Sénat et l'ex-par-

Là encore, les Haïtiens se révèlent meilleurs pratiquants de la démocratie. Le cas d'-Édouard Baussan peut être offert en exemple.

Ce dernier est accusé, dans la presse haïtienne, d'avoir trempé dans l'assassinat du chef de parti et homme d'affaires Éric Jean-Baptiste, ainsi que dans la «menace de mort » faite à un journaliste haïtien. À cet effet, l'administration de la Unibank, dont M. Beaussan est vice-président, a publié un communiqué dans lequel, il est annoncé, l'interdiction de ce dernier de participer aux activités administrative e cette institution bancaire, en sus d'annoncer sa démission prochai-

à orienter les choix des acteurs ne. Jusqu'à ce que son cas soit décidé par une cour de justice.

> Toutes choses étant égales, on se demande quel motif explique cet acharnement des Américains à appuyer un haut fonctionnaire haïtien accusé d'être de mèche avec les conspirateurs de l'assassinat de Jovenel Moïse? Cette attitude fait sourciller plus d'un, car selon des déclarations émises par des participants aux rencontres, qui ont été faites récemment avec des émissaires américains, notamment le secrétaire d'État pour les Affaires hémisphériques, Brian D. Nichols, quelle que soit l'entente trouvée entre les acteurs, Ariel Henry est incontournable.

> Dans cette posture, affichée par M. Nichols, qui exprime la position du Département d'-État, dans les négociations inter-haitiennes, s'est dégagée l'idée d'un éventuel consensus autour de la personne du Premier ministre de facto. Car il demeure entendu, dans les vues des Américains, que Ariel Henry reste le patron de toute structure qui sortira des pourparlers entre Haïtiens.

> Si les différents accords, qui ont été formés, suite aux rencontres orchestrées, au cours des douze à quinze derniers mois, tombés en crise d' «accord », se sont, comme par enchantement, retrouvés en conciliabules, au point de se dire, désormais, « solidement reconnectés », suite à leurs réunions avec M. Nichols et d'autres, il y en a, parmi les Haïtiens, qui n'entendent pas donner dans le panneau, par rapport au « dictats» communiqués « en douce » par le Département d'État via ses diplomates.

> Cette attitude s'est renforcée encore davantage, après les révélations du président du Sénat, également sous sanctions américaine et canadienne, révélant comment la communauté internationale, sous des menaces de sanctions, l'avait déterminé à participer à la prise de décision selon laquelle a été écarté Jude Célesin, le candidat du président René Préval, comme victorieux, aux élections de 2010, au profit de Michel Martelly, le candidat favori des Américains, en la personne d'Hillary Clinton, alors secrétaire d'État.

> Dans ses déclarations, à ce sujet, M. Lambert a fait savoir,

lors de ses interventions dans c'est « à prendre ou à laisser ». la presse, que l'Argentin Edmond Muller, le représentant des Nations Unies en Haïti, débarqua en trombe en sa résidence, très dans la matinée, pour lui dire qu'il serait l'objet de sanctions de la part de la communauté internationale, s'il refuse de « couler » Jude Célestin.

Joseph Lambert a précisé que Muller a fait miroiter devant lui le spectre de l'annulation de son visa et du gel de ses avoirs. Des menaces qu'il prenait très au sérieux, dit-il, s'imaginant combien pareilles mesures allaient compliquer sa vie et celle de sa famille. Aussi avait-il décidé de réagir favorablement à la proposition indécente de l'Argentin.

Une stratégie de couteau à double tranchant

Dans le monde politique, en Haïti, on ne cesse de répéter l'idée de stratégie de « *couteau* à double tranchant » de Washington véhiculée par ses représentants, en visite à Portau-Prince, ces derniers jours.

On parle, en effet, de chefs de la diplomatie des États-Unis intervenant dans les fora publique avec, sur les lèvres, un discours rassurant, par rapport à leur nouvelle tendance de laisser aux Haïtien la liberté de décider de leur propre destin, de qui ils veulent comme dirigeants. Pourtant, expliquent les hommes et femmes politiques, sur le terrain, en Haïti, les diplomates américains ont une attitude toute autre. Puisqu'ils appliquent une sorte de «pres-

Il semble que, à l'instar de Joseph Lambert, lors de sa confrontation avec Edmond Muller, en 2010, redoutant l'impact des menaces agitées sur lui, avait décidé d'obtempérer à la demande du représentant de l'ONU.

Présentement, à la capitale haïtienne, les différents partis et organisations engagés dans la recherche d'un accord consensuel, en vue de la mise en place de structures gouvernementales intérimaires, se montrent « super gentils », les uns envers les autres, trouvant, soudain aisément, des formules de politesse à s'adresser réciproquement.

En fin de compte, la grande majorité des citoyens haïtiens ont changé d'attitude envers les États-Unis. Il semble qu'au fur et à mesure que se fassent des révélations concernant les décisions politiques et diplomatiques, qui ont été prises par la communauté internationale, aux élections générales, mais surtout les présidentielles de 2010, au détriment d'Haïti, est exposée l'énormité de ces méfaits qui renvoient toujours à l'entrée du Département d'-État.

Tous ces faits pris en compte, aux yeux des Haïtiens, les États-Unis se retrouvent au banc des accusés, entraînant le Canada derrière eux, en raison de la crédulité des dirigeants de ce pays, par rapport au balivernes débités par les diplomates américains.

En tout cas, pour une raison ou une autre, toutefois jugée sordide, Ariel Henry reste de travere dans la corce de Wa-

TASTE THE ISLAND

Haitian Bakery & Restaurant

460 Peninsula Blvd.

Hempstead, New York 11550

516-489-5925

CLOSED ON MONDAYS

Tues-Wed-Thurs 10:00 am-9:00 pm Friday 10:00 am - 10:00 pm Saturday 10:00 am - 10:00 pm Sunday 10:00 am - 5:00 pm



APRÈS PLUS DE 34 ANS À L'ÉMISSION CRÉOLE DE LA VOA

Lyonel D. Desmarattes raccroche définitivement le micro RUBRIQUE SPÉCIA

Suite de la page 5

rès que la BMW de Jean-Claude « Baby Doc » Duvalier eût laissé le circuit de la Route de l'Aéroport François Duvalier où le dictateur allait prendre l'avion à destination de Paris, France, le pays d'exile qui l'attendait ».

Les diffusions d'essai avant la mise ondes officielle

Au moment où s'effectuaient les opérations d'essai de l'émission créole de la VOA, au quartier général, situé au 330, Independence Avenue, à Washington DC, les rumeurs allaient bon train, dans certains services déjà existants, comme quoi, « même si les auditeurs haïtiens devaient avoir officiellement leur propre programme, diffusé dans leur propre langue populaire et nationale, le créole, cela n'allait pas faire — et ne pouvait pas faire long feu. Autant dire, gare à un professionnel de la radiodiffusion, soucieux de son avenir, qui oserait mettre tous ses œufs dans un seul et même panier qui allait s'appeler " le Service créole de la Voix de l'Amérique"».

Et Lyonel Desmarattes d'ajouter : « C'est René Descar-

tes, le théoricien français de la pensée logique (ne dit-on pas qu'être un Français authentique c'est pouvoir raisonner comme un cartésien ?), qui a écrit, dans son essai philosophique et scientifique titre Le Discours de la Méthode :

« En toute chose ne se rendre qu'à l'évidence. N'accepter pour vraie qu'une chose claire et distincte ».

Mais, bien qu'il ne fût certainement pas évident, ni distinct qu'un journaliste pût faire carrière dans un service offert en créole, et qui n'était même pas encore fondé, par un acte de foi dont seulement les visionnaires sont capables, Lyonel allait décider, cet êtrelà, de mettre fin temporairement à ses études, à l'Université d'Indiana, à Bloomington, pour se consacrer totalement au lancement définitif de l'émission créole, et au maintien en ondes du Service créole de la VOA qui, très peu de temps après son inauguration et sa reconnaissance officielle, par les deux Chambres du Congrès américain, le 4 juillet 1987, allait briller de mille feux, servant de modèle à d'autres services décomplexés, dont certains sont juchés au haut de leurs multiples décennies d'existence.

À entendre M. Demarattes, il ne tarit pas de se féliciter, par rapport à sa carrière à VOA, voilà pourquoi, le jour qu'il déposait son micro pour la dernière fois, le 4 octobre dernier, il se croyait en droit de citer l'empereur romain Titus César Vespasianus Auguste, né Titus Flavius Sabinus Vespasianus, par ces mots : «Non



Statue du missionnaire espagnol, Junipero Serra,

diem perdidi » ou « Je n'ai pas perdu ma journée ».

Lyonel Demarattes ne s'ennuiera pas durant sa retraite

Un savant du créole, on ne saurait lésiner sur les moyens d'associer Lyonel Desmarattes, dans cet article, à une autre de ses passions, à côté de celle vouée à la langue vernaculaire haïtienne. Voici une de

ces citations concernant sa retraite. « Pa gen kanpe pou Lyonel Desmarattes. Li se yon bourik chaje ki deja angaje nan travay pou l meble bibliyografi kreyòl la avèk 2 piblikasyon k ap sòti anvan fen *janvye* 2023 ».

Dans ce contexte, il annonce la sortie d'une version créole des « Trois Mousquetaires » d'Alexandre Dumas père. Il considère cette réalisation, à côté de son adaptation/traduction d' «Athalie » de Jean Racine, comme sa meil leure œuvre à date, attirant l'attention, en même temps, sur une seconde édition de «Tim Tim – Bwa Chèch, Kont Pam -Istwa Pa m », publiė en 2013, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des langues créoles. M. Desmarattes souligne, en passant, que la mise en pages et la publication de ces deux ouvrages sont confiées au Jebca Publishing Inc, entreprise basée à Boston, dans le Massachusetts. Il a profité également de l'occasion de mettre la puce à l'oreille des lecteurs concernant la parution, sine die, d'un livre de géographie pour enfants anglophones titré « Discovering the Americas », aux éditions «Christian Publishing Company », basée à Meadville, dans l'État de Pennsylvanie.

Certains disent que le bon soldat ne contemple pas la retraite dans sa vie, il ne fait que changer d'activités dans la grande sphère des occupations et préoccupations humaines. Voilà Lyonel D. Desmarattes, celui qui donne espoir à la littérature créole, et par voie de conséquence, aux créolophones de la planète.

Les événements qui ont fait vibrer la carrière de Lyonel Desmarattes

contribué à porter la version créole de la Voix de l'Amérique sur les fonts baptismaux ne peut pas s'empêcher de se rappeler les événements qui ont marqué sa carrière. Il en retient trois des événements qui ont largement suscité des changements, à l'échelle de l'univers, ou bien sur un coin de la planète.

En effet, il se souvient. comme si c'était hier, avant LJ

d'atterrir à VOA, de la visite du Pape Jean Paul II, en Haïti, sous la dictature des Duvalier, avec Jean-Claude au pouvoir, en mars 1983.

Lyonel Desmarattes était témoin de l'accueil dont fut l'objet la plus haute autorité pontificale de la part d'un peuple soupirant après la liberté, et un dictateur profondément bouleversé, voire dérouté, par ces paroles de l'illustre visiteur : « Quelque chose doit changer, dans ce pays!».

Cette phrase prémonitoire allait se concrétiser, le 7 février 1986, quand le jeune Duvalier fut contraint de s'exiler en France, entraînant avec lui l'effondrement du régime plus que trentenaire qui terrorisait le peuple haï-

Le deuxième événement, dont il portera à jamais la marque, est l'investiture de Barack Obama, en janvier 2008.

Il dit avoir été ému au niveau de toutes les fibres de sa personne en observant M. Obama laissant échapper des larmes, au moment de livrer son discours inaugural. Il se trouvait alors sous l'impulsion de l'impact global de cet événement historique exceptionnel, un Noir élu chef suprême de l'une des plus grandes démocraties de la terre, en sus d'un pays peuplé seulement de 15 % de Noirs environ.

À Haïti-Observateur, la retraite de notre ami Lyonel est accueillie de manière exceptionnelle, surtout à cause de son engagement à raccrocher son micro et à s'armer de sa plume, ou bien de s'installer, le plus souvent possible, devant l'écran de son ordi. En ce sens, il rencontre les frères Joseph, directeurs d'Haïti-Observateur qui, après plus de cinquante ans sur la brèche, à L'homme qui a largement ce même hebdomadaire, n'ont affiché aucune intention de dire adieu au journalisme.

Au bout du compte, le soleil, que représente Lyonel Desmarattes s'est couché sur la Voix de l'Amérique, mais il ne perd une seule minute à se lever sur la promotion et la valorisation du créole. À ce titre, H-O ne lui fait aucune économie de collaboration.

Mon amour Agénésique Au baron de Vastev

Poème de Saint-Jhon **Kauss**

Ma naissance sans embryon

De nulle part parfaite dans l'ombre d'une étoile J'ai recensé mes oiseaux de cage

Éduqué en mammifères dépouillés

De la mémoire photographique de mes arrières grandpères

Universitaires de France comme Chambeau le poète Ou Bolivar l'administrateur

Et des consonnes de l'aphasie

chez les Chinois Et mon amour de la vieille

ville du Cap Ayiti des chiffonniers de la grande guerre des Marie-Jeanne au long talon,

Et Défilée la folle amoureuse de Dessalines le danseur associé au tonnerre,

J'ai balancé comme tout bon quarteron

Le Commandant en chef de l'armée des fleurs Qui vaut la peine d'être racollé d'un ligament à un

Pour la sainte gloire des bénitiers.

Ma naissance et mon amour

Frêles comme l'Haïtien qui ne mange guère à sa faim, Pôlis comme l'oiseaumouche bot de ses ailes. Ma mère mon pere mes grand-mères Tous ont innové à l'abattoir du temps.

des hommes du Skri Lanka,

encore mieux! Moi de tous les salariés de l'après-guerre, Je m'implique dans l'espace des cavaliers du dernier monde.

Saint-John Kauss Gatineau (Québec), 01/11/2022

DES MILLIONS OFFERTS PAR LES USA POUR CAPTURER LES CHEFS DE GANG

Lanmò San Jou, Vitelhomme et Gaspiyay + autres recherchés

Des ministres non identifiés aussi sur la liste noire...

Suite de la page 1

ont entrepris la « Levée des scellés des accusations pénales portées contre des chefs de gangs haïtiens », précisant que « Le Département d'État offre une récompense de 3 millions de dollars pour la capture de trois accusés identifiés comme les chefs des gang « 400 Mawozo », Wilson Joseph, 29 ans, basé à Croixdes-Bouquets; Jermaine Stephenson, alias Gaspiyay, dans la mi-vingtaine dépassée – tous deux des chefs actuels du même gang; ainsi que Vitel'homme Innocent, 36 ans, chef du gang Kraze Barye, basé à Torcelle.

Au total, ce même communiqué fait état de telles mesures prises à l'encontre de sept chefs criminels appartenant à cinq gangs, dont deux contrôlés par des bandits ayant orchestré, en automne 2021, l'enlèvement de 16 citoyens américains, tous des missionnaires, qui étaient venus, dans le cadre d'une mission missionnaire, à un orphelinat se trouvant dans la région de Croix-des-Bouquets.

« Lorsqu'un citoyen américain est enlevé à l'étranger, le département de la Justice engagera la pleine portée de ses autorités chargées de l'application du droit afin de garantir son retour en toute sécurité et tenir pour responsables les auteurs, » a dit Merrick B. Garland, procureur général des États-Unis, l'équivalent du ministre de la Justice d'Haïti. « Comme ces chefs d'accusation démontrent, nous sommes déterminés à collaborer avec nos partenaires interservices et internationaux dans le but d'interrompre ces mécanismes d'enlèvements contre rançon qui mettent en danger la vie de citoyens américains et alimentent les gangs violents et nuisent au peuple haïtien ».

Il est dit, dans ce même communiqué, que des accusations sont portées contre trois haïtiens « pour association de malfaiteurs, en vue d'une prise d'otages et pour prise d'otages, en raison de leurs rôles dans l'enlèvement à main armée, en automne 2021, de 16 citoyens américains à Haïti. La plupart des victimes, des missionnaires chrétiens travaillant près de Port-au-Prince, Haïti, ont été détenus pendant 61 jours en captivité avant de prendre la fuite. Le groupe comprepeine huit mois au moment de l'enlèvement ».

L'offre de USD 3 millions \$ promis à ceux qui aident à la capture des individus recherchés, constitue une initiative séparée du Département d'État. Dans le communiqué, il est souligné spécifiquement que ces fonds sont promis afin d'obtenir « des renseignements permettant la capture des trois inculpés qui se trouveraient à Haïti. La récompense est offerte dans le cadre du programme Transnational Organized Crime Rewards Program ».

Bien qu'opérant précisément à Torcelle, Vitelhomme Innocent est accusé d'avoir prêté main forte à son collègue

Lanmò Sanjou, dans la prise des seize missionnaires en otages. D'autre part, le département de la Justice des États-Unis dit prendre aussi des actions judiciaires « à l'encontre de quatre autres ressortissants haïtiens, à la tête de trois autres gangs accusés de deux autres enlèvements de ressortissants américains à

À titre de rappel, le communiqué a lancé cette mise au point : « Les chefs accusation descellés aujourd'hui nous rappellent la capacité du FBI à atteindre les acteurs criminels à l'étranger lorsque des crimes sont commis à l'encontre de citoyens américains »., a souligné en outre le directeur du FBI, Christopher Wray. Et celui-ci d'ajouter : « Avec nos partenaires fédéraux et internationaux, le FBI continuera à poursuivre – où qu'ils soient — tous ceux qui prennent des Américains pour cibles de prise d'otages ou autres crimes violents ».

La poursuite est déjà lancée

À partir de ces déclarations, la poursuite des chefs de gangs armés inculpés est déjà lancée. Ce qui veut dire que, comme l'a indiqué le directeur du FBI, les «partenaires fédéraux et internationaux », toute la panoplie de ressources, dont dispose cette institution, soient les agents fédéraux, toutes catégories confondues, l'Interpol, ainsi que les ressources humaines, financières et autres sont déjà mobilisés.

Cela signifie que tous les movens sont mis à contribution, en vue de mettre la main au collet de ces malfrats. Surtout que cette

nait cinq enfant, dont un avait à mission, pour Haïti, constitue un nouveau genre de déploiement de force mis en train la première

> On sait, en effet, que dans le cadre de ce genre d'opérations auxquelles sont habitués, surtout



Le chargé d'Affaires américain en Haïti Eric W. Stromayer.

les agents de la Drug Enforcement Administration (DEA), contre les trafiquants de drogue, ces derniers encadrent leurs col-



Merrick B. Garland, le procureur général ou ministre de la

lègues haïtiens dans leurs descentes aux fiefs des personnes recherchées.

Dans le cas présent, les chefs de gangs en question étant, désormais, considérés comme des fugitifs, les agents fédéraux se-



christopher-Wray, le directeur du FBİ, responsable du pilotage de la recherche des chefs de

ront déployés en Haïti et en République dominicain, pour que la capture de ces individus arrive dans le plus bref délai. Mais aussi

pour empêcher qu'ils ne traversent en territoire dominicain par la frontière poreuse entre les deux pays. Il faut souligner aussi que c'est la première fois qu'un pactole de cette taille est offert en récompense pour des informations permettant de capturer des criminels recherchés.

Des ministres haïtiens aussi sur la liste noire

L'administration dirigée par le Premier ministre de facto ne doit pas être de tout repos, sachant que des membres, dont les identités n'ont pas été révélées, se trouvent sur la liste noire. Cette information a été communiquée par Eric William Stromayer, chargé d'Affaires des États-Unis en Haïti.

En effet, intervenant, ce matin (mardi 8 novembre), en tant qu'invité à l'émission « Matinale » de Magic 9, sur les élites, politiques, commerciales et sociales, il a fait savoir qu'en décernant ces sanctions, en tout cas, celles qui concernent les ministres, son pays a joué sa partition. Dès lors, dit-il, il appartient aux dirigeants haitiens de jouer la

Questionné à cette émission sur le statut des ministres frappés de sanctions par son pays, mais qui se trouvent toujours en poste, M. Stromayer a répondu, cité dans l'édition du 8 novembre du quotidien Le Nouvelliste: « C'est une réalité. On a pris des décisions. Nous n'avons cité aucun nom. Les gens visés peuvent produire leurs réclamations. Nous avons nos raisons pour prendre nos décisions. C'est entre nous et les concernés ».

Cité encore par le même quotidien, Eric Stromayer a précisé : « Le gouvernement est libre de prendre ses décisions concernant les personnes visées. Il est souverain. Nous n'avons aucun contrôle en ce sens. On va voir où cela va mener. Pendant qu'ils sont là on traite avec eux. On traite avec des éléments de différents gouvernements à travers le monde, même si on a des problèmes avec eux. S'ils continuent d'être des fonctionnaires du gouvernement, rien n'empêche qu'on continue à travailler avec eux. Si le gouvernement haïtien décide de prendre une décision basée sur nos mesures ou autres raisons, c'est à lui de décider ».

Expliquant les raisons qui ont

déclenché ces actions de l'administration Biden-Kamala, le diplomate américain s'est expliqué en ces termes : « Vu la situation que nous vivons ici en Haïti depuis un bon moment, nous nous sommes dit qu'il fallait agir. Cela prend du temps avec notre système de justice pour identifier des cas précis et mobiliser le système pour adopter les sanctions. Ces sanctions sont une manière d'identifier les forces néfastes qui ont conduit à la situation dans laquelle nous vivons. C'est aussi une manière d'essayer de les cibler précisément et de changer leurs comportements ».

Le chargé d'Affaires américain, en Haïti s'est entretenu amplement sur cette question de sanctions, annonçant, d'autre part, que d'autres personnes seront ajoutées à la liste de ceux visés par les décisions judiciaires américaines.

M. Stromayer a donné l'assurance qu'une force spéciale internationale sera effectivement éployée en Haïti. Dans cette intervention, en créole, il a lancé une boutade typiquement créole, en disant : « Kreyòl pale, kreyòl konprann ».

Dans certains milieux politico-sociaux d'Haiti, on n'ajoute pas foi aux différentes déclarations faites sur les sanctions et relatives à des démarches visant à trouver des formules pour libérer l'aide à Haïti. D'aucuns pensent que l'administration américaine aurait pu faire quelque chose bien avant, mais qu'elle redoutait se lancer dans une telle action, avant les élections de mi-mandat. Aussi croit-on, dans ces cercles politiques, que le déploiement de force spéciale, dont on ne cesse de parler, pourrait être lancée à tout instant, parce que ce scrutin a déjà lieu.

Maintenant il ne reste qu'à suivre l'évolution des événements.





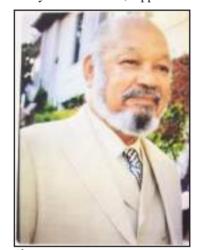


LE FOOTBALL HAÏTIEN DOUBLEMENT EN DEUIL CETTE FOIS ÉRIC Faublas et Wilfrid Soray, gloires du football haïtien décédés

Par Jacques Brave

Il y a peu *H-O* annonçait la mort d'une grande figure du Violette A Club, Gabriel Fleury, des années 1960, dont les funérailles, à Miami, fin septembre, ont fait grand écho en Haïti. Le glorieux défunt avait été un brillant attaquant du Violette et de la Sélection nationale. La nouvelle de sa mort avait soulevé d'énormes regrets dans tous les cercles d'Haïtiens dans le monde; la nation avait oublié cette gloire nationale, au cours la plus grande partie de sa vie. Gabriel dépassait les 80 ans.

Comme si le sort s'acharnait, d'un coup, en cette deuxième partie de l'année, sur de grandes figures du football haïtien, voilà que, cette semaine, on annonce le départ pour l'au-delà de deux autres grandes étoiles du football haïtien: Wilfrid Soray, ancienne brillante figure du Violette AC, défenseur, parfois milieu, qui vivait, jusqu'à récemment, en Haïti, mais qui a émigré aux États-Unis peut-être à cause du kidnapping de son épouse. Grimaud Soray a rendu l'âme, apprenons



Éric Faublas.

nous, sans avoir été souffrant. Il paraissait en bonne forme, lors des funérailles de Ti-Gabriel, en septembre dernier, à Miami. Une source proche de la famille rapporte qu'il était dans sa chambre lorsque son enfant, revenant de l'école, allant le saluer, a trouvé son corps inanimé dans le lit de sa chambre.

Wilfrid Soray fut une figure historique du Violette et a joué à côté des coéquipiers inoubliables du Club dont Romane, Gérard Dossous, deux excellents gardiens, dans la défense, il rayonnait à côté de Jean Cadet, d'Haïti ou Roland Crispin, qui l'accompagnaient en défense centrale, quand il n'était pas milieu de terrain offensif. Cette équipe du Violette, des années 60-70, alignait aussi d'autres joueurs brillants, comme Georges Marc Antoine, ailier droit. Et, par la suite, Jacques Lahens (ancien du Racing), surtout Philippe Vorbe, qui intégra l'équipe du VA, lors de la saison 1964-1965.

Si Soray était resté un visage plus ou moins familier des nouvelles générations, en Haïti, puisqu'il vivait, ces derniers temps, au pays et y connut même



Wilfrid Sauray, décédé l semaine dernière.

un grand malheur. Sa femme, née Michèle Lebrun, une réputée éducatrice, qui dirigeait un jardin d'enfants, au Bois Verna, a été kidnappée, l'an dernier et est restée plus d'un mois aux mains des ravisseurs. Cela avait bouleversé la famille et suscité une grande émotion dans le pays. Plusieurs employés de l'entreprise familiale des Lebrun avaient été enlevés, lors de ce rapt qui fit grand bruit.

Éric Faublas, défenseur de classe mondiale

L'autre grande figure de notre football, décédée cette semaine, fut un défenseur au talent exceptionnel, dont les fans de football d'un certain âge parlent encore avec passion: Éric Faublas avait un style de jeu particulier, que d'aucuns admiraient; il avait disparu de l'actualité du pays depuis son départ, vers 1963/-964 d'Haïti. Les rumeurs de l'époque disaient qu'il avait émigré au

Suite en page 12

HAÏTI: CHAMPIONNAT FÉMININ

Orphelines du « Camp Nous », les Grenadières s'exportent de moins en moins à l'étranger

Par Jacques Brave

Du premier match de football féminin disputé en Haïti (19 décembre 1971), en passant par la création de la première équipe féminine de football (les Amazones), de l'ouverture du championnat féminin, de la participation de la Sélection féminine des moins de 20 ans, à la Coupe du monde U-20, en 2018 et la signature de Nerilia Mondésir, dans la D1 Arkema française (Montpellier), le football féminin haïtien à fait du chemin, au point de devenir une possibilité certaine de sortir nos filles, issues des coins les plus reculés et des milieux les plus défavorisés, de la misère abjecte du pays.

En effet, le 19 décembre 1971, s'est déroulé, au Parc Sainte-Thérèse de Petion-Ville, le premier match féminin en Haïti. La satisfaction provoquée par les filles, chez les spectateurs et organisateurs de la rencontre, a ouvert la voie aux filles haïtiennes, qui, depuis lors, au même titre que les garçons jouent au football. Ce match inaugural du football féminin a été organisé dans un contexte de refus, d'intolérance et de préjugé, par rapport aux femmes. Pour certains hommes de l'époque, le football était un sport réservé au genre masculin, c'était un jeu pour les durs, donc il n'était pas destiné aux femmes. C'est dans un environnement misogvne et machiste que les pionnières du football féminin, en Haïti (les filles du Canado Haïtien et du Sacré-Cœur), ont offert un spectacle ahurissant et fait dissiper les doutes sur leur capacité à taper au ballon rond. Ce fut un choc! Et, à partir de ce jour, malgré les difficultés rencontrées, par la suite, le

football féminin a fait son chemin, il est aujourd'hui une source de richesse qu'il faut soigneusement exploiter, pour poursuivre l'œuvre du Dr Yves Jean-Bart, qui l'a mis sur la carte du football mondial.

Les années qui suivent le match inaugural ont vu la création des premiers clubs de football féminin. Les Amazones, les Tigresses/Tigres et l'Excelsior sont parmi



Nérilia Mondésir

les premières équipes qui constituèrent le noyau de l'aventure sportive féminine. La première génération de footballeuse s'est révélée très talentueuse, au point de faire taire leurs détracteurs. Ceux qui étaient réticents, à l'éclosion du football féminin, ont fini par céder. Ce sport au féminin, tout comme le pays, a connu des bas et des hauts, qui ont entravé son développement, mais la volonté indéfectible des premiers dirigeants, a pris le dessus sur les difficultés. Plusieurs générations ont marqué l'histoire du foot féminin en Haïti. De la première, marquée par des joueuses

telles que : Marie-Antoinette Gauthier, Ginette Chérubin, Maud Solon, Jessie Pierre, etc., à la génération actuelle, emmenée, notamment, par Nerilia Mondésir et Melchie Daëlle Dumornay, le football féminin a frayé son propre chemin, il a mis en exergue le potentiel et le talent des filles du pays, qui ne cessent de s'exporter à l'étranger, grâce à l'Académie Camp Nous, qui est un tournant majeur du succès engrangé par le football haïtien, au cours de ces dernières années.

Le football féminin, dans le monde, est en pleine expansion. La FIFA, depuis quelques années, consacre énormément de ressources à son développement. Des compétitions internationales pour les jeunes sont créées, la Coupe du monde féminine, organisée pour la première fois, en 1991, occupe, aujourd'hui, une place majeure dans le calendrier FIFA. Les matchs de football féminin prennent de plus



Maarie-Antonette Gauthier

en plus de place dans le milieu du football et dans le monde, comme en témoigne la finale de la Coupe d'Europe féminine 2022, entre l'Allemagne et l'Angleterre, qui a atteint un record d'affluence de 87 192 spectateurs. En Haïti, la Fédération haïtienne de football (FHF) avait emboité le pas avec la création de l'Académie Camp Nous, qui a reçu la première cohorte de jeunes filles et de garçons pour la formation d'élite. Le Camp Nous a permis à la FHF de faire



Melchie Daelle Dumornay

passer le football féminin à une autre dimension. La nouvelle génération du football féminin s'est imposée dans la zone caribéenne comme une référence. Les filles sont championnes de toutes les catégories de la Caraïbe et étaient devenues redoutables pour les équipes de l'Amérique du Nord. Le niveau de formation reçue par nos filles et leurs performances dans les compétitions internationales sont, depuis quelques années, récompensés avec l'exportation de certaines d'entre elles en Europe. Nérilia Mondésir a été la première d'entre elles. La native du grand

Nord a été impitoyable pour les défenses adverses, dans la zone Concacaf, au point d'attirer les convoitises des plus grands clubs féminins d'Europe, notamment de la France où elle a posé ses valises, depuis 2017, au sein du Club de Montpellier. Elle a ouvert la voie, depuis, à des dizaines d'autres jeunes filles. Aujourd'hui, elles s'imposent un peu partout, notamment en France. Par contre, la situation, depuis quelques temps, est grave, la fermeture du Ranch de la Croix-des Bouquets met en péril l'avenir de nombreuses filles qui n'ont pas pu boucler leur formation et sont aujourd'hui dans la nature, sans aucun espoir.

Contrairement aux difficultés qui 's'érigent sur le chemin de nos garçons, pour décrocher un contrat à l'étranger, nos filles avaient la côte en Europe, elles étaient demandées. Leur voie était toute tracée pour arriver en Europe. Elles étaient dans les meilleurs conditions de travail, au Camp Nous, et laissaient des traces dans les compétions de la Concacaf.

Malheureusement, ces deux dernières années ont réduit, pour ne pas dire anéanti, les chances de bon nombres d'entre elles. Il faut un cri d'alarme pour remettre sur pied nos écoles de football, un lever de boucliers pour forcer les responsables à prendre les dispositions nécessaires à la reprise des activités au Camp Nous. On ne peut et ne doit priver nos filles des opportunités qui sont à leur portée. Œuvrons ensemble pour redonner espoir aux jeunes footballeurs et footballeuses de ce pays.

R